LIBERTÉ

88 ¢ + taxes

Vol. 83 n°45 Saint-Boniface, du 28 février au 6 mars 1997 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355

Entre hier et demain



photo: Hubert Pantel

En revisitant *Les Tremblay*, le Cercle Molière adapte un vieux succès aux couleurs de 1997. Mais la troupe tourne aussi une page remplie d'histoire, en annonçant qu'elle ne jouera plus dans la salle Pauline-Boutal. Pages 5 et 13.

Tirage

Courez la chance de gagner une des deux paires de billets pour la pièce ***L'Auberge des morts subites***, présentée par le Théâtre Montcalm les 7 et 8 mars à la salle du Centenaire de Saint-Jean-Baptiste. Téléphonez-nous, au 237-4823 ou au 1-800-523-3355, **le lundi 3 mars entre 12 h et 13 h** et répondez à la question suivante:

Qui est l'auteur de L'Auberge des morts subites?

(Réponse dans *La Liberté* du 21 au 27 février).

Citation de la semaine

«Si tu veux t'améliorer, viens avec moi. Moi, je sais où aller.»

C'est le message que lance Berthe Lajoie à ceux et celles qui comme elle, veulent se réapproprier leur langue maternelle. **Page 21.**

Envol se donne des ailes

Ça va mieux, affirment les dirigeants de la radio communautaire, qui sont satisfaits du renouveau d'Envol 91. Et on connaîtra dans quelques semaines les recommandations d'un consultant sur l'avenir de la radio. **Page 17.**

Beau poisson, monsieur Marion!



photo: Anie Cloutier

Ils ont été nombreux à Saint-Jean-Baptiste comme à Lorette, à participer aux carnavals d'hiver de leur village respectif. Photo-repotage à la page 14.

Les femmes en entreprise

C'est notre affaire!

Promouvoir l'entrepreneurship chez les jeunes femmes, voilà l'objectif du nouveau Projet jeunesse lancé le 26 février par le Centre d'entreprise des femmes.

«On veut sensibiliser les jeunes filles de 15 à 18 ans à la possibilité de faire carrière dans un secteur non traditionnel, précise l'agente d'information Annie Bédard. Et le secteur des affaires a toujours été fermé aux femmes.» Plusieurs études ont confirmé qu'une femme doit souvent défoncer plusieurs barrières et combattre plusieurs préjugés si elle veut se lancer en affaires, rappelle-t-elle.

Des études montrent par exemple que les femmes ont un accès souvent limité au capital de départ. Elles doivent demander l'aide d'un co-signataire dans 35 % à 47 % des cas de demandes de prêts. Elles se voient souvent exiger des garanties considérables avant d'avoir accès aux marges de crédit et sont même assujetties à des taux d'intérêt plus élevés que leurs homologues masculins.

Dans la communauté francophone, continue Annie Bédard, le milieu des affaires n'est toujours pas assez valorisé. «On a plus tendance à pousser nos jeunes vers les professions libérales comme la médecine, le droit et l'éducation. Mais il faut lancer le message que l'avenir de l'emploi penche vers les technologies de pointe et les communications. Il faut voir toutes ces possibilités.»

Le Projet jeunesse, lancé par le Centre d'entreprise des femmes, invite les jeunes filles de 15 à 18 ans à soumettre un plan d'affaires. «Il y a souvent des cours d'entrepreneurship dans les écoles. C'est le genre de projets qu'on veut avoir», indique Annie Bédard. Les formulaires d'inscription sont disponibles au Centre. Les auteures des cinq meilleurs plans d'affaires recevront 500 $ en argent et la possibilité d'un prêt de 1 000 $ pour lancer leur entreprise.

Le Centre d'entreprise des femmes a également profité du lancement de son Projet jeunesse pour dévoiler sa série de trois affiches qui valorise les accomplissements de femmes d'affaires issues de milieux minoritaires. Quatre Franco-Manitobaines ont été retenues pour l'affiche destinée aux jeunes francophones. Il s'agit de Cécile Lesage, Liliane Beaudette, Pierrette Ménard et de Madeleine Sarrasin.

«On a essayé de trouver des femmes de toutes les régions du Manitoba, de tous les âges, de tous les types de commerces et aussi de choisir des femmes qui sont moins connues de la communauté francophone, explique Annie Bédard. Et ça n'a pas été facile de trouver quatre femmes entrepreneures. Il n'y en a pas tant que ça!»

Anie CLOUTIER

Lire également en pages 6 et 7 une série de textes sur les femmes et les affaires, à l'occasion de la Journée internationale des femmes le 8 mars.

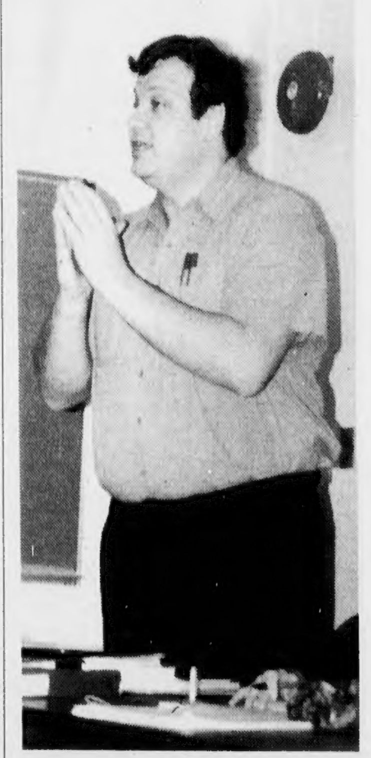


photo: Sylviane Lanthier

Prière de ne pas couper! Dans les quatre régions de la Division scolaire franco-manitobaine, les parents s'entendent pour refuser des coupures qui affectent les élèves dans les classes. Page 3.



Pour discuter et s'informer

Pluri-elles lance un groupe de soutien

Le burn-out, le stress, la relaxation vous préoccupent? Vous voudriez en savoir davantage? Pluri-elles cherche des femmes désirant participer à un groupe de soutien et d'information, dont les rencontres auront lieu les jeudis soirs de 19 h à 21 h.

Le groupe sera ouvert et basé sur des modules variés. Les prochaines sessions porteront sur les sujets suivants:

• Surmonter son burn-out les 6, 13 et 20 mars;

• Le Stress au féminin les 3, 10 et 17 avril;

• Les techniques de visualisation et de relaxation le 24 avril.

D'autres ateliers sont prévus par la suite. Les titres sont: L'Affirmation et l'estime de soi, Vivre seule et être bien dans sa peau, Vaincre sa peur, La communication dans le couple et Les relations parent adolescent.

Pour s'inscrire ou obtenir de plus amples renseignements, on peut communiquer avec Pluri-elles en composant le 233-1735 ou le 1-800-207-5874.

S. L.

Cette rubrique est rendue possible grâce à Solutions Internet Inc.

Chansons françaises et astronomie

Paroles de chansons françaises tirées du répertoire traditionnel et moderne, destinées à des animateurs de colonies de vacances, enseignants, enfants et adolescents. Chansons de Hughes Aufray, Bernard Sauvat, Henry Dès, Pierre Perret, Henry Salvador, Moustaki, Maxime le Forestier, etc.

http://members.tripod.com/~SQUIDLY36/index.html

> > >

Si l'astronomie vous intéresse sachez que la comète Hale-Bopp se prépare à nous rendre une visite ce printemps. On s'attends à ce qu'elle soit aussi spectaculaire que la comète Hyakutake, visible l'an dernier. Pour en savoir plus, allez faire un tour sur ce site: **http://astro.phy.ulaval.ca/astro/**

Ayez accès à l'Internet avec Solutions Internet Inc. 982-1060. Demandez Grégory Luneau.

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER et Marc-Éric BOUCHARD
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:

Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 125 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois.

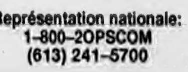
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Prix de l'excellence générale 1994





Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

Vous déménagez?

Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

ACTUEL

DSFM: les parents sont unanimes

Non aux coupures qui affectent les élèves

La rencontre des commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) prévue pour le samedi 1er mars risque d'être mouvementée, si les parents de la région urbaine répondent à l'appel de certains de leurs élus et vont manifester leur désaccord face aux compressions budgétaires proposées.

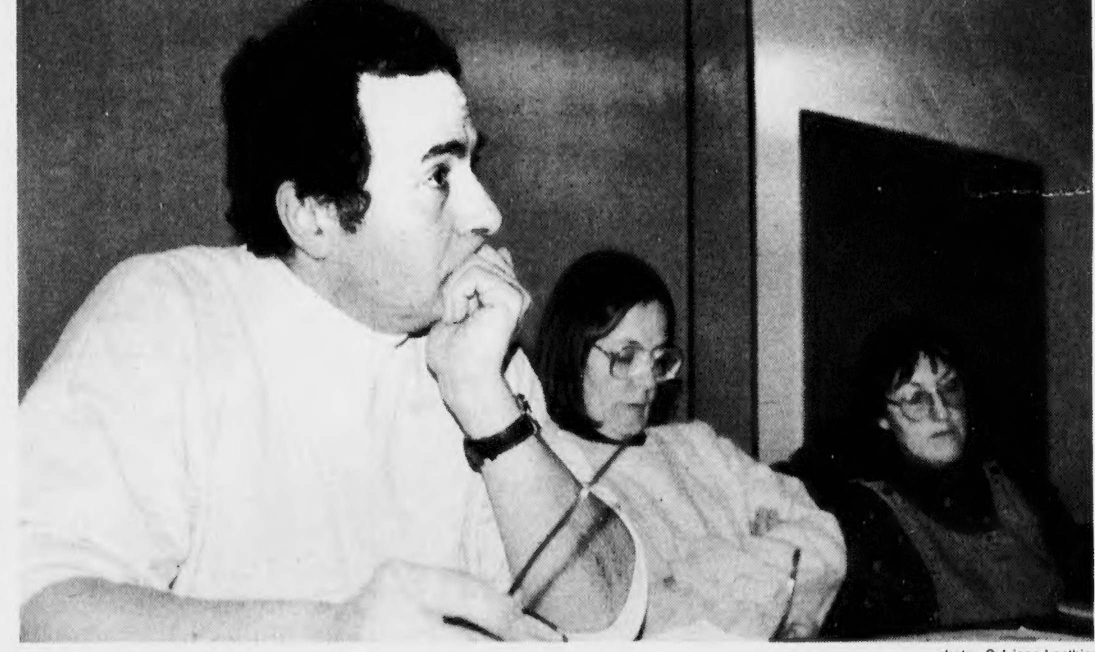


photo: Sylviane Lanthier

Des représentants de l'urbain en réunion le 20 février: le casse-tête financier.

Plongée en plein processus de planification depuis plus d'un mois, la DSFM a élaboré un budget préliminaire de 28 millions $ qui laisse paraître un manque à gagner de 1,2 million $. En préparant ce budget, l'administration a calculé combien il en coûterait pour offrir les programmes actuels l'an prochain. Elle a aussi calculé que pour équilibrer le budget, il faudrait abolir une quarantaine de postes d'enseignants et d'auxiliaires.

Pour le statu quo

Consultés, tous les comités scolaires ont décidé d'opposer une fin de non recevoir à des coupures de postes qui affecteraient les services aux élèves ou la qualité de la pédagogie.

Dans l'est, explique la représentante de l'école Lagimodière, Michelle Smith, «on serait d'accord avec des compressions qui affectent l'administration, ou la structure politique de la DSFM. Et on préfère des journées sans solde aux pertes de postes.»

Même son de cloche dans le sud, où le commissaire Claude Lemoine explique que «les comités scolaires ont voté pour le statu quo. On pense qu'il faut aller voir le gouvernement et lui dire qu'on a un manque à gagner. Et si des coupures sont nécessaires, il faudrait les faire dans les dépenses politiques plutôt que dans les classes.» Dans l'Ouest, la représentante Diane Bazin confirme que les parents partagent cette vision.

Rat des villes, rat des champs

De leur côté, les parents de l'urbain, réunis le 20 février, ont exprimé leurs frustrations et leur colère face à leur situation dans la DSFM. «On nous avait promis qu'on ne perdrait pas nos acquis en joignant les rangs de la DSFM», ont lancé certains des parents présents, qui se demandaient si dans les divisions cédantes, les programmes ont été moins touchés par les compressions.

Les parents présents se sont dits inquiets face au sous-financement des écoles urbaines et craignent de voir une partie des taxes récoltées en ville financer des programmes en campagne, alors que dans les écoles urbaines, disent-ils, les services diminuent. Le commissaire Marc Boily a invité les parents de l'urbain à se rendre en délégation à la rencontre du 1er mars, où les élus doivent élaborer une deuxième proposition budgétaire.

Observant cette situation, Claude Lemoine fait remarquer: «Je me demande pourquoi les parents de l'urbain se tournent contre le rural en ce moment, alors que dans toutes les régions il y a un consensus sur le fait qu'on a assez pris de compressions dans les classes. Tout le monde dit la même chose!»

Il préfère à ce discours une proposition du comité des finances du collège Louis-Riel (CLR), qui a été présentée aux parents de l'urbain par le président de ce comité, David Dandeneau.

Du côté de l'équivalence

En gros, le CLR propose que chacune des écoles de la DSFM établisse l'allocation de ses ressources en utilisant les formulaires de sa division cédante. «De cette façon, on est certain que les écoles disposent du même genre de budget que les écoles environnantes en ce qui concerne les programmes de base, explique David Dandeneau. Et on est en mesure de savoir exactement quels autres programmes on ne peut pas financer, ce qui nous permet de dire au gouvernement: voyez, nos droits ne sont pas respectés parce qu'en utilisant les mêmes critères que la majorité, on n'aura pas une équivalence quant à la qualité de l'éducation.»

«Cette proposition-là correspond au message de Paul Rouleau, l'avocat ontarien qui était venu nous parler de droits scolaires et du principe d'équivalence l'automne dernier, rappelle Claude Lemoine. Ce qu'il disait, c'est que la première chose à faire pour obtenir pleinement nos droits scolaires, c'est d'établir ce qu'est l'éducation de base et de le faire en se comparant avec les autres. Si on faisait ça à la DSFM, ça démystifierait bien des choses.»

Moins pire qu'on pense?

D'accord pour dire que «l'équivalence est un principe très intéressant», le directeur général de la DSFM, Georges Druwé, rappelle cependant que malgré ce que certains en disent, «quasiment toutes les écoles ont plus qu'avant leur entrée dans la DSFM. Louis-Riel par exemple a plus de programmes, plus de secrétaires, plus de temps de direction qu'à l'époque de Saint-Boniface. Les écoles ont toutes plus d'ordinateurs.

«C'est vrai qu'il y a des contraintes budgétaires, mais l'entente spéciale Canada-Manitoba a créé des attentes qui ne peuvent pas être soutenues parce que cet argent s'épuise, rappelle-t-il. Alors, si on décide d'équilibrer le budget, ça signifie couper 1,2 million $. Et ça, c'est des coupures massives, difficiles à faire sans couper dans le personnel ou les programmes. Et si on ne coupe pas les profs, il faut couper ailleurs.»

Le budget final de la DSFM doit être adopté le 16 mars, à Saint-Léon.

Sylviane LANTHIER

ÉDITORIAL

Entre ville et campagne

Qu'est-ce que les parents de la région urbaine auraient à gagner de la fermeture de l'école de Saint-Léon ou de n'importe laquelle des petites écoles de la Division scolaire franco-manitobaine?

Comment des parents de l'école Lavallée, par exemple, qui viennent d'obtenir la promesse d'une nouvelle école communautaire peuvent-ils ne pas être sensibles aux aspirations de communautés comme Saint-Léon? Laurier? Saint-Georges? Et peut-être Saint-Claude, Richer, et d'autres?

Comment des parents qui mesurent dans les classes de leur école les effets d'un sous-financement évident peuvent-ils se tourner vers d'autres parents (au fond pas mieux nantis), et leur dire: vous n'avez pas grand-chose, mais ce que vous avez, on aimerait bien vous l'enlever?

Et comment des parents qui laissent l'école Taché être pleine à craquer quand Précieux-Sang peut accueillir plus d'élèves, peuvent-ils faire des leçons de gestion efficace aux autres?

Certains diront: attention, ce que l'urbain propose, ce n'est pas de priver les autres, c'est plutôt de ne plus être privé parce que l'argent va aux autres.

Ce n'est pas de fermer les petites écoles, c'est d'attribuer aux régions un budget qui est en proportion des sommes prélevées dans ces régions, et à chacune ensuite de décider comment elles dépenseront.. ce trop peu. Alors, si l'ouest décidait de fermer Saint-Léon, ce serait une décision de la région, souveraine dans l'attribution de ses ressources.

Mais ce sont les écoles qui comptent. Pas les régions, pas le pouvoir, pas les élus. Ce qui compte, ce sont les principes sur lesquels reposent le droit à la gestion scolaire. Et ces principes sont clairs: les parents ont droit à la gestion scolaire dans leur communauté. Ce droit inclut un aspect réparateur qu'il ne faut pas oublier. Et depuis l'été dernier, il s'articule autour d'un principe qui veut que les enfants issus de la minorité reçoivent une éducation dont la qualité est équivalente à celle de la majorité. Ce principe est porteur de solutions véritables pour les parents, que leurs enfants fréquentent le collège Louis-Riel ou l'école Saint-Léon.

Les parents de l'urbain qui estiment recevoir trop peu ne gagnent rien à s'en prendre aux parents des autres régions. L'avocat de la Fédération provinciale des comités de parents, Laurent Roy, n'a-t-il pas plusieurs fois prévenu les francophones contre les risques de «guerres fratricides» que pouvait entraîner la création de la DSFM, en raison de la structure que la loi lui donnait, et parce qu'on allait la sous-financer et rendre difficile l'accueil des ayants-droit?

En se déchirant entre eux, les parents francophones (et ceux de la ville en particulier) tombent dans ce panneau avec une facilité déconcertante. Nous pouvons être plus intelligent que ça.

Sylviane LANTHIER



Lettre

Et si la SFM gagnait?

La semaine dernière, j'ai analysé la démarche que la SFM se propose de faire devant les tribunaux et les conséquences possibles d'une défaite suite à cette démarche. J'aimerais maintenant aborder les conséquences possibles d'une victoire, aussi improbable soit-elle, de la SFM.

Selon la SFM, deux voies possibles sont envisagées pour obtenir une interprétation juridique de la politique des services en français. L'une est fondée sur le fameux article 23 de la *Loi sur le Manitoba*, et l'autre sur la directive administrative du gouvernement qui contient l'énoncé de sa politique sur les services en français.

Examinons l'hypothèse où les tribunaux en viendraient à conclure que l'article 23 exige des services gouvernementaux bilingues, voire des plaques d'immatriculation bilingues au Manitoba. Nous savons qu'il existe un parallélisme rigoureux entre les obligations constitutionnelles et linguistiques du Manitoba et celles du Québec. Ainsi, s'il y a obligation pour le Manitoba de bilinguiser sa plaque, il y a également obligation pour le Québec de faire de même. Imaginons un instant le Québec contraint d'ajouter un «I remember» au «Je me souviens». On vient ainsi de donner l'arme rêvée au Parti québécois pour déclencher et gagner son prochain référendum. Même s'il s'agit là d'un scénario fort improbable, la SFM a intérêt à ne pas mettre le feu aux poudres. Attention à ce que vous demandez, car vous pourriez peut-être l'obtenir!

Supposons maintenant que la SFM réussisse à obtenir un jugement selon lequel la directive gouvernementale sur les services en français impose certaines obligations au gouvernement. Les optimistes croient que celui-ci s'efforcerait alors de respecter plus rigoureusement les engagements qu'il a pris. Or c'est plutôt le contraire qui risque de se produire.

Le gouvernement modifierait immédiatement la directive sur les services en français pour en éliminer les contraintes gênantes. La victoire de la SFM serait de très courte durée. Le gouvernement n'oserait pas faire cela, croit la SFM, il aurait l'air trop bête. Pas du tout. Un gouvernement capable de présenter une réduction des services de santé comme une réforme bénéfique, et une réduction des protections environnementales comme du «développement durable», est tout à fait disposé à présenter une réduction des services en français comme «une politique linguistique améliorée pour le XXIe siècle!»

Mais alors que peut-on faire? Il existe un principe bien connu pour traiter des urgences médicales qui veut que la première chose à faire est de ne faire aucun mal ("First, do no wrong!") C'est un principe que la SFM serait bien avisée de suivre. La communauté franco-manitobaine a souvent dû recourir aux tribunaux pour faire valoir ses revendications. Mais jamais avons-nous abordé les tribunaux avec une cause aussi faible, avec des objectifs aussi mal définis que maintenant.

Je reconnais le courage et le dévouement des dirigeants de la SFM qui se débattent avec ces questions depuis des années. Je reconnais que mon intervention leur rend la vie plus difficile encore, et ce n'est pas de gaieté de coeur que je la fais. Je leur souhaite bonne chance dans les choix agonisants qu'ils ont à faire.

Roger Turenne
Saint-Boniface
Le 25 février 1997

LETTRES

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle Gabrielle Elizabeth Simard. Je suis née le 6 février 1993.

Je demeure à La Broquerie avec mes parents Rachel (White) et Gérard Simard ainsi que Dominique (2 ans) et Gaëtan (5 mois).

Un gros allô à mes grands-parents Robert et Rita White de Kenton et Denis et Claudette Simard de Saint-Lazare.

Pour faire face aux compressions budgétaires

Le Cercle Molière quitte la salle Pauline-Boutal

Les artisans du Cercle Molière se souviendront longtemps des *Tremblay*, puisque cette pièce bien franco-manitobaine est la dernière qui sera présentée dans l'enceinte de la salle Pauline-Boutal.

Le directeur artistique Roland Mahé a en effet annoncé le 21 février que toutes les pièces de la saison prochaine seront présentées au Théâtre de la Chapelle. Et le nombre de pièces passe de cinq à quatre.

«Il y a six, sept ans qu'on pense à trouver une salle bien à nous, explique-t-il. C'est un des rêves du Cercle qui s'accomplit avec cette décision de déménager au Théâtre de la Chapelle.»

Mais cette décision dite «artistique», le Cercle Molière n'aurait probablement pas été poussé à la prendre s'il ne vivait pas une situation financière rendue difficile par la diminution constante des subventions. «Ces contraintes nous ont amenés dans une position où il fallait prendre une décision», souligne le président du Cercle Molière, Denis Champagne. Compte tenu des coûts de production associés à la salle Pauline-Boutal (chacune des pièces coûte entre 50 000 $ et 60 000 $ à monter), le Cercle, dit-il, était placé devant deux choix.

«On pouvait soit déménager, soit obtenir des rénovations à la salle, ce qui aurait permis de diminuer les coûts et d'en faire une salle plus apte à des présentations théâtrales.»

Une étude réalisée il y a déjà quelques années indiquait que de telles rénovations «coûteraient dans les milliers de dollars», des sommes dont ni le Cercle Molière, ni le Centre culturel franco-manitobain, ne disposent, explique Denis Champagne.

En choisissant de concentrer ses productions au Théâtre de la Chapelle, précise Roland Mahé, le Cercle Molière privilégie aussi une salle qui connaît du succès: des pièces telles *Le Chien, Le Faucon* ou *Lonely Planet* y y ont été, de même que la *Soirée Félix Leclerc* par exemple.

«C'est une salle plus intimiste, les acteurs sont plus près des comédiens et les gens semblent apprécier la formule café-théâtre, où on peut regarder la pièce tout en buvant un bière ou un verre de vin», ajoute Ronald Mahé.

En fait, dit-il, «déménager enlèvera une pression énorme» aux comédiens et à l'équipe technique qui doivent chaque fois s'adapter à l'infrastructure de la salle Pauline-Boutal, «qui n'a pas été conçue pour le théâtre». «Les spectateurs ne se rendent pas compte de tous les compromis que nous devons faire pour compenser les défauts de cette salle», lance Roland Mahé.

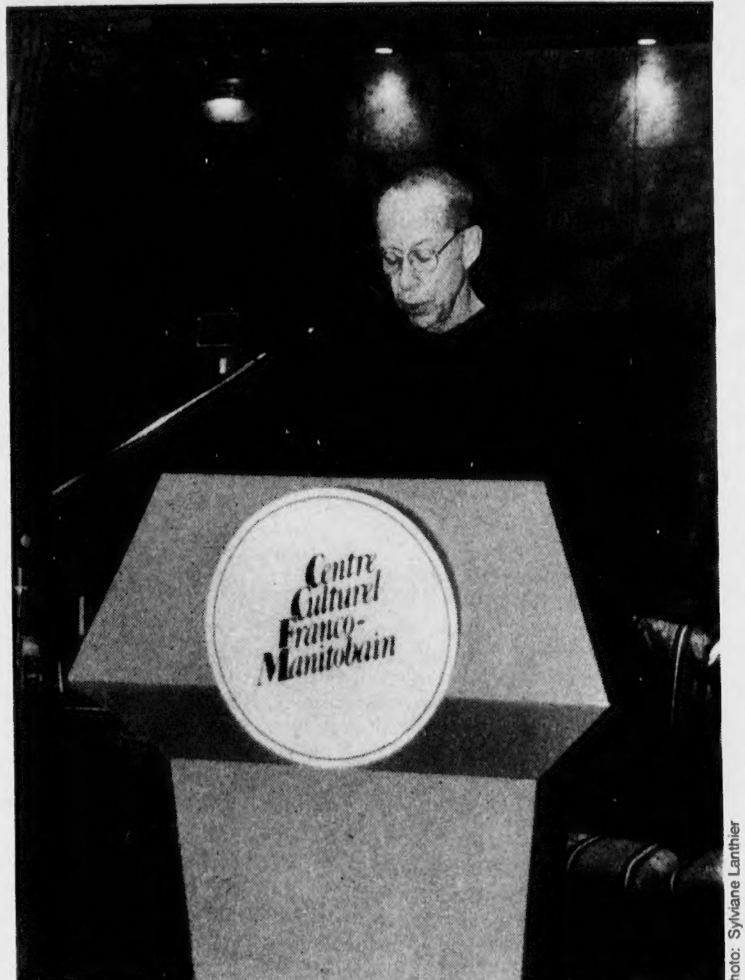


photo: Sylviane Lanthier

Roland Mahé: Le Cercle compte 200 personnes abonnées à la série Classique seulement, qui ne fréquentent donc pas la Théâtre de la Chapelle. «Et ces abonnés-là, on aimerait bien ne pas les perdre.»

Le Cercle Molière prévoit économiser environ 80 000 $ l'an prochain grâce à ce «renouveau du Cercle». Chaque production au Théâtre de laChapelle coûte en effet entre 25 000 $ et 30 000 $. Mais avec un déficit de 15 000 $ la saison dernière et un autre déficit qui pourrait avoisiner les 40 000 $ cette année, le Cercle Molière, explique la relationiste Aline Campagne, «ne peut pas se permettre de continuer comme ça. Si on faisait un déficit de plus l'an prochain, c'en était fini du Cercle.»

Ces mesures entraînent aussi la fin de la programmation scolaire, «à moins que les écoles acceptent que les étudiants paient plus que 5 $ pour voir une pièce», explique Roland Mahé.

D'ici à la saison prochaine, dont le menu sera annoncé lors de la première des *Tremblay*, le Cercle apportera des rénovations au Théâtre de la Chapelle, qui aura entre autres des chaises plus confortables. La compagnie garde aussi ses locaux au CCFM, et maintiendra ses autrs activités, telles le Festival de théâtre communautaire, le Festival théâtre jeunesse et le Théâtre du Grand Cercle, en fonction des subventions qui lui seront acordées

Quant au personnel du Cercle Molère, il ne cachait pas son émotion à l'annonce de ces changements. «On joue quand même ici depuis 23 ans, rappelle Roland Mahé. Et la salle est nommée d'après une des pionnières du Cercle... Ce qu'on espère maintenant, c'est que le public nous suivra dans nos choix.»

Sylviane LANTHIER

Réactions du Centre culturel franco-manitobain

Quand le manque d'argent est multiplié par deux

Le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) aurait bien aimé pouvoir faire plus pour venir en aide au Cercle Molière, mais il souffre déjà d'un manque de financement pour ses propres activités, explique la vice-présidente du conseil d'administration, Madeleine Lafond.

«Ça nous a surpris quand le Cercle Molière nous a approchés pour nous demander d'apporter des changements à la salle Pauline-Boutal, se souvient-elle. Ils nous demandaient de faire des changements ou de les aider à boucler leur année financière.»

Chaque production à la salle Pauline-Boutal entraîne pourle cercle Molière des frais de location de 3 750 $ pour une période d'un mois. «Même en annulant les coûts de location, soit autour de 11 000 $ par an, ça ne suffisait pas pour que le Cercle boucle son budget», explique la vice-présidente du CCFM. Et les rénovations nécessaires pour améliorer la salle, confirme-t-elle, seraient trop coûteuses. «Il faudrait d'abord faire une bonne étude des coûts, et évaluer la rentabilité par après», précise-t-elle.

Chaque production du Cercle Molière à la salle Pauline-Boutal «avait pour effet d'amener au Centre des gens visitent la galerie d'art, vont au Foyer après la pièce, entrent dans la Boutique de cadeaux. C'est une activité qui n'existera plus. Et comme nous-mêmes on a dû couper dans notre programmation parce qu'on n'a pas de budget, ça signifie qu'il y a de moins en moins d'activités destinées aux francophones.

«On reçoit une subvention annuelle pour l'entretien du Centre parce que la bâtisse appartient à la Province, explique-t-elle, mais pour financer les activités, il faut trouver d'autres sources de revenus.» Le Centre loue donc ses locaux à des groupes qui veulent y tenir différentes manifestations, «et ça nous met dans une situation où, pour avoir un centre viable, il faut louer des espaces à d'autres groupes parce que la population de francophones n'est pas suffisante pour soutenir le Centre.»

De plus, indique-t-elle, le Centre, parce qu'il est déjà subventionné par la Province, ne peut s'adresser à d'autres programmes du gouvernement provincial, tels les programmes du Conseil des arts du Manitoba, pour obtenir une aide financière pour sa programmation. «On a déjà indiqué au sous-ministre de la Culture qu'on aimerait des changements là-dessus», précise Madeleine Lafond.

Sylviane LANTHIER

En affaires

Les femmes sont prudentes mais persévérantes

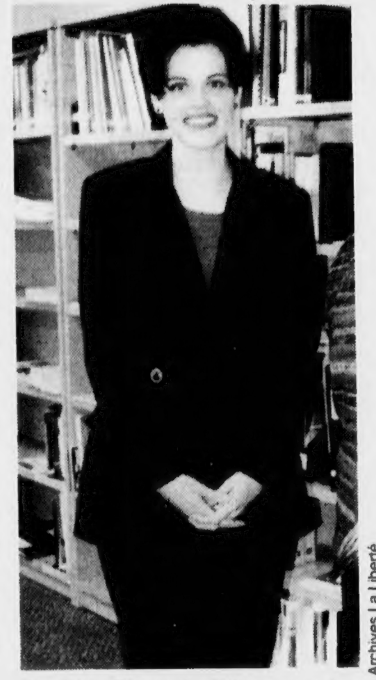
«Les femmes qui décident se partir en affaires sont beaucoup plus prudentes que leurs vis-à-vis masculin, estime la directrice du marketing et de la promotion au Conseil de Développement économique des municipalités bilingue du Manitoba, Mariette Mulaire. Elles sont souvent perfectionnistes et elles soignent plus leur plan d'affaires que les hommes.» Selon elle, cette attitude permet aux femmes de mieux réussir dans les petites et moyennes entreprises.

Ainsi, des statistiques d'Industrie Canada indiquent que, 47 % des commerces fondés par des femmes réussissent, contrairement à 25 % chez les hommes. «Souvent quand les femmes ont décidé de créer une entreprise, explique Mariette Mulaire, elles ont tellement analysé leurs dossiers qu'elle réussissent presque à tout coup.»

Les femmes en affaires n'auraient pas non plus la même mentalité que les hommes. «Quand ils négocient , les hommes se rendent des services à la condition que les autres leur remettent la monnaie de leur pièce. Pour les hommes d'affaires, c'est «œil pour œil dent pour dent», observe Mariette Mulaire. Les femmes d'affaires sont plus sensibles aux discussions et prennent plus en considération l'aspect humain et social des individus.»

Selon la conseillère en affaires pour le Centre d'entreprise des femmes, (CEDF) Josette Bérard, les femmes d'affaires doivent conserver cette sensibilité mais prendre également l'exemple des hommes d'affaires et avoir une meilleure confiance en soi. «Les femmes d'affaires doivent se prendre plus au sérieux et se sentir au même niveau que les autres entrepreneurs, précise-t-elle. Il faut que les femmes d'affaires cessent de penser qu'elles sont moins compétentes que les hommes dans le domaine des affaires.»

Elle croit ainsi que les femmes ont besoin de modèles qui les aideraient à se donner de plus gros défis. L'agente de communication du CEDF, Annie Bédard est consciente qu'il faudra attendre encore quelques années avant que la société n'abandonne ses nombreux préjugés et stéréotype sexuels. «Plusieurs femmes ont les compétences pour gérer des entreprises, dit-elle. Mais elles hésitent à le faire parce qu'elles ne sont pas soutenues dans leurs démarches et souvent elles sont victimes de préjugés.»


Archives La Liberté

Josette Bérard estime que les femmes prennent de plus en plus confiance en leurs moyens.

Annie Bédard croit qu'avec le CEDF et d'autres organismes tels *Women Bussiness Owners*, les femmes ont plus de ressources afin de réaliser leurs objectifs. «Il faut sensibiliser les femmes à l'idée que c'est possible pour elles de réussir en affaires. Il s'agit de croire en elles-mêmes et de persévérer», ajoute-t-elle.

Selon la directrice de l'École technique et professionnelle du Collège universitaire de Saint-Boniface, Raymonde Gagné, les femmes ont une approche très différente de celle des hommes dans le domaine des affaires. «Les femmes gèrent avec leur cœur tandis que l'homme gère avec son crayon, explique-t-elle. Pour la plupart, les femmes gèrent en partageant leurs responsabilités avec leurs employés et en misant sur un travail d'équipe efficace. Pour plusieurs femmes entrepreneures, la tâche de gestionnaire est très gratifiante tandis que pour plusieurs hommes d'affaires, ce n'est qu'un travail comme les autres et ils considèrent souvent que le succès repose sur leurs épaules.»

Raymonde Gagné envisage avec beaucoup d'optimisme la percée des femmes dans le domaine des affaires. «Les femmes ont franchi beaucoup de barrières et ont mis de côté les nombreux préjugés véhiculés par la société. Elles doivent maintenant faire leur place dans le monde des affaires.»

Marc-Éric BOUCHARD

Pour célébrer le 8 mars

L'histoire en vêtements

Pour souligner la Journée internationale des femmes qui a lieu chaque année le 8 mars, le centre de femmes Pluri-elles organise un défilé de mode le jeudi 6 mars à partir de 18 h 30, à la salle académique du Collège universitaire de Saint-Boniface.

De 19 h à 20 h, l'assistance verra défiler des femmes revêtues de vêtements qui étaient à la mode au siècle dernier ou encore qu'on porte dans d'autres parties du monde, comme en Afrique et en Inde. «L'idée, c'est de montrer l'évolution des vêtements des femmes du 19e siècle à aujourd'hui, explique Michelle Fenez, qui organise le défilé. Des vêtements nous ont été prêtés par les Associés du fort Gibraltar, par le Cercle Molière et par des particuliers.»

Le défilé sera suivi d'un goûter. L'entrée est gratuite et les organisatrices espèrent obtenir la participation d'une soixantaine de femmes. Renseignements: 233-1735 ou 1 800 207-5874.

Par ailleurs, une conférence d'un jour se tiendra à Winnipeg pour commémorer la Journée internationale des femmes. IntituléeShaking the Tree - A Celebration of Women, cette journée met l'accent sur l'importance de maintenir une vie équilibrée, tant au plan professionnel que personnel.

Cette conférence se déroulera le 6 mars de 8 h à 17 h à l'hôtel Crown Plaza. Frais d'inscription: 35 $. Renseignements: 945-3476 ou 1 800 263-0234.

S. L.

28 février 1997

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

Pensez-y!

La Semaine nationale de la francophonie se déroule du 16 au 22 mars 1997.

La Journée internationale de la francophonie aura lieu le 20 mars 1997!

Restez à l'écoute des activités et des événements qui se dérouleront dans la communauté et dans les écoles pour marquer cette semaine spéciale!

AVIS aux équipes de CURLING

Participez au 25e anniversaire du Bonspiel annuel de la Francophonie! En effet, le Bonspiel se tiendra cette année à Notre-Dame-de-Lourdes les 12 et 13 avril 1997. Le Bonspiel se tiendra dans la communauté qui a premièrement accueilli le Bonspiel annuel de la Francophonie en 1972! Pour les habitués du Bonspiel, vous vous rappellerez que Notre-Dame-de-Lourdes a reçu les curlers du Bonspiel avec grand enthousiasme.

Le 25e Bonspiel annuel de la Francophonie vous réserve des prix fantastiques, une occasion de vous rencontrer avec vos ami(e)s, ainsi qu'une occasion parfaite pour vous amuser en français! Pour plus de renseignements, veuillez contacter la SFM au 233-4915 ou au 1-800-665-4443.

Utilisez les coupons de rabais de l'Annuaire des services en français 1997

On vous encourage à utiliser les coupons rabais qui se trouvent à la première page de l'Annuaire des services en français 1997. C'est une façon d'encourager les commerces et les entreprises qui offrent des services en français. On peut trouver les coupons de Visions of Gold, du Café Internet, de Platinum Travel, du Musée de Saint-Boniface, du Club La Vérendrye, de la Caisse populaire de Saint-Boniface, de Cyril Parent services graphiques et du restaurant Pic & Nic de Saint-Adolphe!

N'oubliez pas que vous pouvez vous procurer un annuaire des services en français au Centre culturel franco-manitobain, au Collège universitaire de Saint-Boniface et auprès des caisses populaires du Manitoba. Vous pouvez aussi vous en procurer au Centre 233-ALLÔ en composant le 233-2556 ou le 1-800-665-4443.

N'oubliez pas la présentation de la pièce l'Auberge des morts subites par le Théâtre Montcalm

Le Théâtre Montcalm présente cette pièce de Félix Leclerc les 7 et 8 mars 1997 à la Salle du centenaire de Saint-Jean-Baptiste. La représentation débute à 20 h et les billets sont 13 $ pour les adultes et 8 $ pour les étudiants. Pour vos réservations et vos billets, contactez la Caisse-populaire de Saint-Jean-Baptiste au (204) 758-3372.

Pour plus de renseignements, contactez Monsieur Lucien Jean au (204) 758-3255 ou au (204) 758-3830. Ce projet est appuyé par le Réseau communautaire.



La Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale aura lieu le 21 mars 1997

Le Conseil de la citoyenneté du Manitoba entame sa huitième campagne de distribution de son collant bilingue «Non au racisme - Ensemble on ira loin!» pour marquer la Journée internationale. On se rappelle que le conseil a distribué près de 173 000 collants l'an dernier. Ces collants sont distribués gratuitement et vous pouvez vous en procurer en composant le (204) 956-7548 ou en envoyant une télécopie au (204) 949-0734. Vous pouvez aussi écrire au Centre international de Winnipeg à l'adresse suivante: 406, rue Edmonton, Winnipeg (MB), R3B 2M2. La date limite est le 10 mars 1997 pour les commandes de collants.

Le ministère du Patrimoine canadien offre aussi du matériel promotionnel, des guides pédagogiques, des collants et une variété de documentation pour mettre en valeur la journée du 21 mars. Pour de plus amples renseignements à ce sujet et reçevoir de la documentation, veuillez contacter sans frais le 1-888-532-1627 pour un service en français.



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org

Entrepreneurship

Une affaire de femmes

«Je me souviendrai toujours du vendeur qui est entré dans le magasin en disant qu'il voulait parler au patron, raconte Liliane Beaudette. Quand je lui ai dit qu'il pouvait traiter avec moi, il m'a répondu: "Non, je veux parler à l'homme qui est au-dessus de toi." Je lui ai montré la porte en lui disant que l'homme ici c'était moi!»

Comme plusieurs femmes entrepreneures, Liliane Beaudette, propriétaire de Vision Draperies with the Creative Difference, a dû combattre bien des préjugés pour arriver à se tailler une niche dans le milieu des affaires. «C'est souvent difficile pour une femme d'obtenir un prêt pour lancer son entreprise, confirme Liliane Beaudette. Quand l'employée de la banque est aussi une femme, on s'entend mieux, mais elle aussi elle doit faire attention à ses patrons qui sont des hommes.»

Gracieuseté Centre d'entreprise des femmes

Qu'ont en commun Cécile Lesage, Liliane Beaudette, Pierrette Ménard et Madeleine Sarrasin? Ces Franco-Manitobaines sont toutes propriétaires de leur entreprise et se retrouvent toutes les quatre sur la nouvelle affiche promotionnelle lancée par le Centre d'entreprise des femmes le 26 février.

Quand Liliane Beaudette a demandé un prêt, la banque a tenu à étudier les revenus de son mari. «Et encore, c'est mon mari qui a signé pour! Quand j'ai demandé pourquoi c'était nécessaire, on m'a répondu que mon mari, qui est aussi entrepreneur, était le principal gagne-pain du ménage, tandis que moi je faisais ça pour le plaisir. Aye! Je mets 12 heures par jour dans mon business. S'ils pensent que je fais ça pour le fun...»

Vision Draperies est né il y a 14 ans dans un garage et a grandi dans un sous-sol avant de prendre pignon sur rue du côté de la St-Mary's. «Pendant environ trois ans on a déménagé sur Archibald, se souvient Lilianne Beaudette. Je faisais du travail commercial pour La Baie. Et puis un jour je me suis dis: Je fais tout ce bel ouvrage et mon nom n'est même pas dessus! Alors j'ai ouvert le magasin. Tout à coup, la parenté a réalisé que j'étais vraiment en affaires. Quand ils sont venus visiter le local, ils m'ont dit: "Waow! T'as vraiment un magasin avec un ordinateur et une vitrine!" Comme si avant je n'étais pas vraiment en affaires...»

Vision Draperies enregistre un chiffre d'affaires variant entre 250 000 $ et 300 000 $, et Liliane Beaudette a de quoi être fière de son accomplissement. «Mais de voir les gens contents et satisfaits de leur choix, c'est ça qui est ma grande fierté», ajoute-t-elle.

Commencer petit

Cécile Lesage, co-propriétaire avec son mari de Saint-Pierre Florist, a également dû faire face au scepticisme des parents et amis lorsqu'elle a décidé d'ouvrir son commerce il y a vingt ans. «Partir une boutique de fleurs dans un petit village, ça ne s'était jamais vu! Même mes amis pensaient que ça ne marcherait jamais. Alors on a commencé très, très petit. On s'est installé derrière la maison avec un inventaire minime. Mais on a eu du succès et très vite on a déménagé le commerce à l'avant de la maison.»

Une femme en affaires, croit Cécile Lesage, doit toujours se prouver. «J'ai vécu des expériences avec des vendeurs qui voulaient parler au patron et qui n'avaient pas dans l'idée que ça pouvait être moi, le patron. Mais ça a beaucoup évolué depuis les dix dernières années.»

Les choses s'améliorent peu à peu pour la femme d'affaires, mais il reste que même lorsqu'elle travaille 12 heures par jour, c'est encore trop souvent à elle que revient l'éducation des enfants. «Ça ne faisait que cinq ans qu'on était mariés quand j'ai ouvert la boutique. Deux de mes enfants venaient de commencer l'école et la dernière dormait dans la boutique pendant que je travaillais, raconte Cécile Lesage. Ça n'a pas été long avant que mon mari réalise qu'il fallait qu'il en fasse plus dans la maison.»

Un hobby ou un travail?

Pierrette Ménard, à la tête de Ménard Service d'aliment, a attendu que ses enfants quittent le nid familial avant de lancer son entreprise de traiteurs. «Je n'ai jamais eu beaucoup d'énergie dans ma vie et tout à coup à l'âge de 50 ans ça a cliqué, affirme-t-elle. C'est vraiment le plus bel âge! T'as plus de responsabilités familiales, tu fais ce que tu veux. Et ce que je veux, c'est aider les gens.»

Pendant dix ans, Pierrette Ménard a préparé bénévolement des sandwichs et des assiettes de crudités pour les funérailles des résidants d'Île-des-Chênes. «Puis, il y a six ans, le gars du salon funéraire m'a dit: "Si tu te lances en affaires, je vais te référer à mes clients". C'est comme ça que ça a commencé. Mon mari est fier de moi et m'encourage. Il est content de me voir enfin heureuse.»

Avec un petit héritage de 2 000 $ que lui a laissé sa mère, elle s'est achetée un compartiment isolé qui se monte à l'arrière du camion. «Ça me permet de garder le froid froid et le chaud chaud», lance-t-elle.

Pierrette Ménard prépare en moyenne 12 repas d'assiettes froides par an. «Mais l'an passé, je suis passée à 44 repas. Pourtant, assure-t-elle, je n'ai fais aucune publicité. C'est seulement le bouche à oreille.» La Division scolaire franco-manitobaine, les Salons mortuaires Desjardins, Pluri-elles, le Conseil jeunesse provincial et Habitat chez-soi comptent parmi ses clients. Ménard Service d'aliment a enbregistré 4 000 $ de profit l'an dernier, un record, assure la propriétaire.

Mais avec pour tout équipement de cuisine son propre four, réfrigérateur et plats de service, Pierrette Ménard doit se limiter à des menus pour 350 convives. «Quand j'ai une grosse commande, je demande à mon mari, mon fils et ma voisine de m'aider. Ça devient véritablement une affaire de famille! Je me lève à 5 h du matin pour faire cuire les œufs, couper le céleri et mélanger le tout à la mayonnaise. Ensuite, je mets tout dans le camion et je pars faire la présentation sur place. Je fais des journées de fou, mais quand je n'ai pas de commandes pendant une semaine, je m'ennuie. Pour moi, c'est un hobby beaucoup plus qu'un travail.»

Combler un besoin

Comme Pierrette Ménard, Madeleine Sarrasin opère son commerce à partir de chez elle. «Les femmes qui se lancent en affaires le font petit à petit contrairement aux hommes qui font ça en grand, assure-t-elle. On n'aime pas le "gambling". On commence à la maison et on y va progressivement.»

Consultante en carrière et emploi, Madeleine Sarrasin n'a besoin que d'un ordinateur, un bureau et une chaise pour travailler. «J'ai tout de même investi dans une caméra-vidéo et un magnétoscope pour enregistrer les essais d'entrevues de mes clients et leur permettre de se voir comme l'employeur les voit», indique-t-elle. Son capital de départ, elle l'a obtenu sans difficultés d'un programme pour entrepreneurs.

«J'ai vu qu'il y avait un besoin pour ce genre de services dans la communauté francophone, indique-t-elle. Je fais du councelling de carrière, je développe des curriculum vitae, la préparation à la recherche d'emploi et les répétitions d'entrevues. C'est un domaine de plus en plus en demande surtout avec les coupures de postes dans les entreprises. Il y a beaucoup de gens qui cherchent à se recycler. On peut presque dire que la récession c'est bon pour moi!»

Anie CLOUTIER

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49

Apprendre et grandir ensemble

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49 (DSFM) est à la recherche d'un(e) auxiliaire à temps partiel (2,75 heures/jour) au Collège Louis-Riel pour œuvrer le plus tôt possible avec les élèves du programme alternatif.

Les personnes intéressées communiqueront **avant le 6 mars 1997** avec le directeur de l'école:



Monsieur Léo Robert, directeur
Collège Louis-Riel
585, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2Y2

Téléphone: 237-8927   Télécopieur: 235-0139

Le Conseil jeunesse provincial

est à la recherche d'un(e)

Coordonnateur(trice) des Jeux francophones de l'Ouest

Le CJP est à la recherche d'une personne dynamique, créative et motivée pour coordonner les Jeux francophones de l'Ouest qui auront lieu à Saint-Boniface du 27 au 30 juin 1997. Cette personne aura à travailler avec un comité organisateur et six sous-comités. Elle sera appuyée par un coordonnateur en place depuis le mois de novembre et le personnel du CJP.

Qualités recherchées:

- bonne maîtrise du français et de l'anglais;
- capacité à travailler en équipe avec des bénévoles;
- préférablement de l'expérience en coordination/gestion de projets;
- esprits dynamique, créatif et motivé.

Salaire: à négocier

Entrée en fonction: immédiatement

En vertu du programme d'emploi, le(la) candidat(e) doit être présentement sans emploi ou posséder un formulaire de demande de prestation d'assurance chômage ayant été émis en 1994 ou après ou une réclamation parentale ou de maternité ayant été émise en 1991 ou après.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae dès que possible au soin du:

Conseil jeunesse provincial
a/s Comité organisateur des Jeux francophones de l'Ouest 1997
383, boulevard Provencher, bureau 300A
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone: 237-8947
Télécopieur: 237-5076

Les deuxième Jeux Francophones de l'Ouest seront présentés du 27 au 30 juin 1997 à Saint-Boniface. Ces jeux regrouperont plus de 300 jeunes athlètes francophones âgés de 13 à 18 ans. Ils (elles) prendront part à des compétitions de volleyball, de badminton et d'athlétisme. Au-delà des événements sportifs, les athlètes auront droit à une programmation culturelle variée. Cette programmation comprendra des cérémonies d'ouverture de grande envergure, un spectacle de jeunes ensembles musicaux des quatre provinces de l'Ouest, un Gala de remise de prix, une soirée dansante pour tous et bien d'autres activités loisirs.



The Manitoba Teachers' Society

lance un appel de candidatures pour le poste

d'ADJOINT.E AUX COMMUNICATIONS

La Manitoba Teachers' Society, organisme professionnel qui dessert les 14 000 membres du personnel enseignant des écoles publiques du Manitoba, est à la recherche d'un adjoint ou d'une adjointe aux communications qui travaillera en collaboration avec le cadre permanent responsable du Service des communications.

Les responsabilités du candidat ou de la candidate sont les suivantes:

- aide à la rédaction et à la production de la publication *The Manitoba Teacher*;
- élaboration et rédaction d'autres publications, au besoin;
- participation aux activités dans les secteurs des relations publiques, de l'action politique et des relations avec les médias.

Les candidat.e.s doivent posséder des compétences supérieures en communication et en rédaction, compter au moins cinq ans d'expérience en journalisme ou en relations publiques et détenir de préférence un diplôme universitaire en journalisme ou en communications ou l'équivalent. Une expérience dans l'enseignement et une bonne connaissance du système des écoles publiques sont des atouts.

Le salaire et les avantages sont conformes à la lettre d'entente. Le salaire d'embauche est de 45 312 $.

Les candidat.e.s intéressé.e.s doivent faire parvenir leur curriculum vitae et le nom de deux personnes, pour référence, au plus tard le **13 mars 1997 à 12 h (midi)**, à l'adresse suivante:

Le Secrétaire général
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba)
R3J 3H2

Télécopieur: (204) 831-0877



CINÉMENTAL INC.
LE FESTIVAL DE FILMS FRANCOPHONES AU MANITOBA

recherche un ou une

COORDONNATEUR/COORDONNATRICE

Cette personne sera responsable de:

- coordonner les activités des comités du Festival;
- créer des outils promotionnels;
- développer des liens avec des distributeurs extérieurs;
- travailler sur une campagne de financement.

Exigences:

- maîtriser le français et l'anglais (parlés et écrits);
- avoir une expérience pertinente en marketing et/ou communications.

Entrée en fonction: mars 1997

Salaire: à négocier

En vertu du programme d'emploi, le candidat ou la candidate doit être présentement sans emploi ou posséder un formulaire de demande de prestation d'assurance chômage ayant été émis en 1994 ou après, ou une réclamation parentale ou de maternité ayant été émis en 1991 ou après.

Veuillez acheminer votre curriculum vitae **d'ici le 10 mars 1997** à:

Cinémental
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7



Analyste en micro-informatique (poste permanent)

Développement des ressources humaines Canada

Winnipeg (MB)   Réf. S-97-51-71840-5110(W6F)

Pour accéder à ce poste permanent, vous devez avoir une vaste expérience en dépannage dans un environnement complexe de réseaux locaux et de micro-ordinateurs. Vous avez donné des conseils et pris des mesures correctives, utilisé les systèmes d'exploitation DOS, MS Windows et Network et offert le soutien qui s'y rattache, en plus d'avoir participé à des projets liés à l'implémentation de systèmes informatiques. Vous verrez également à l'administration des réseaux UNIX ainsi qu'au soutien des systèmes d'exploitation UNIX et de la technologie Internet à l'aide du protocole TCP/IP. Vous toucherez un salaire annuel variant entre **40 816 $** et **48 157 $**.

Spécialiste technique en soutien de systèmes (poste temporaire)

Ministère de la Défense nationale

Winnipeg (MB)   Réf. S-97-51-71838-5110(W6F)

Pour accéder à ce poste temporaire, vous devez avoir une expérience liée aux réseaux locaux et longue distance dans un environnement PC ou Macintosh. La réseautique, le dépannage et la détection d'anomalies vous sont familiers, tout comme les divers aspects du soutien technique de systèmes tournant sur les plates-formes PC ou Macintosh. Vous avez également assuré l'entretien d'imprimantes, de scanners numériques et d'autres périphériques, de même que procédé à l'installation de nouveaux matériel et logiciels ainsi qu'à l'entretien de systèmes de serveurs. Vous toucherez un salaire annuel variant entre **24 060 $** et **40 497 $**.

Ces deux postes exigent un diplôme universitaire ou de niveau collégial (études de deux ans) en informatique ou dans une discipline connexe, ou une combinaison acceptable de scolarité, de formation et d'expérience. La maîtrise de l'anglais est essentielle.

Veuillez acheminer votre dossier de candidature d'ici le **7 mars 1997**, en indiquant le numéro de référence approprié, à l'**agent de ressourcement, Commission de la fonction publique du Canada, 344, rue Edmonton, bureau 100, Winnipeg (Manitoba) R3B 2L4. Télécopieur : (204) 983-8188**

Pour obtenir des renseignements sur d'autres postes, visitez notre site Web à http://www.psc-cfp.gc.ca/recruit/cfp1.htm

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence ira aux personnes de citoyenneté canadienne.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.



Commission de la fonction publique du Canada   Public Service Commission of Canada

Canadä

COMMIS – NIVEAU 3

Poste à durée déterminée d'un an.
La Société d'assurance-récolte du Manitoba à Saint-Pierre.
Concours nº: 82004. Échelle de salaire: 22 979 $ à 26 875 $ par année. Date de clôture: le 10 mars 1997

Sous l'autorité de l'agent, la personne choisie sera chargée de remplir des formulaires et des demandes avec un haut degré de précision, de répondre à des demandes téléphoniques portant sur des programmes et des procédures, de recevoir les paiements, de tenir des registres et des dossiers informatisés et remplis à la main, de taper des lettres, etc.

Qualités requises: La personne choisie possédera plusieurs années d'expérience pertinente comme commis dans un environnement informatisé et aura démontré sa capacité à remplir divers types de formulaires et à expliquer des programmes complexes. Elle saura tenir des registres et des dossiers ainsi que gérer les comptes. Le candidat ou la candidate saura aussi communiquer de façon efficace avec le public dans le cadre de ses relations avec les clients. Il ou elle possédera de fortes compétences en matière d'organisation et pourra travailler avec le minimum de surveillance. De bonnes aptitudes en dactylographie et de l'expérience informatique sont essentielles. Une expérience dans le secteur agricole serait un atout. La personne choisie doit pouvoir travailler avec des documents confidentiels. Il ou elle doit aussi pouvoir communiquer avec aise en français et en anglais.

Veuillez présenter une demande par écrit à l'adresse suivante:

Agriculture Manitoba
Services de gestion des ressources humaines
401, avenue York, bureau 803
Winnipeg (MB) R3C 0P8
Télécopieur: (204) 945-5024

Nous tenons compte du Programme d'action positive dans notre sélection et invitons les personnes qui présentent leur candidature à indiquer si elles appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères: Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Échelle de salaire: de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au Poste de garde, 189, rue Evanson, rez-de-chaussée, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Le gouvernement fédéral investit 315 millions $

60 000 jeunes se trouveront un emploi cet été

Le ministre fédéral du Développement des ressources humaines, Pierre Petigrew a annoncé le 12 février qu'il allouera 315 millions $ pour une nouvelle stratégie emploi jeunesse. 100 000 emplois devraient être créés au cours des trois prochaines années.

En plus des Placements carrières été, (anciennement appelés projets Défi) Développement des ressources humaines a mis sur pied de nouveaux stages à l'intention des jeunes dans les domaines de la science et de la technologie, de l'environnement, du commerce international et du développement international.

Selon la directrice du programme Initiative jeunesse du gouvernement fédéral, Johanne Lamothe, il faut permettre aux jeunes d'accéder plus facilement au marché du travail. «Nous voulons donner une première chance aux jeunes de se faire valoir auprès de grandes entreprises, explique-t-elle. Si ce programme correspond aux attentes des jeunes, il est possible qu'on injecte des fonds supplémentaires.»

Par ailleurs, le gouvernement fédéral a lancé un répertoire national des diplômés sur un site web. Le but: permettre aux employeurs de trouver rapidement des jeunes à la recherche d'un emploi. Le site permet également aux étudiants du postsecondaire et aux jeunes diplômés de diffuser sur internet leur curriculum vitae. (1)

Marc-Éric BOUCHARD

(1) Site web: http:// md.rescol.ca



Ag-info

Pour la qualité de vie des Canadiens



COMMERCE INTERNATIONAL

Une grosse victoire pour Équipe Canada

Le système de mise en marché ordonnée est l'un des piliers du secteur agroalimentaire canadien. Avec des recettes brutes de huit milliards par année pour les produits laitiers et de quatre milliards pour la volaille et les oeufs, ces secteurs revendiquent environ 20 p. 100 des recettes agricoles au pays. Ils génèrent aussi plus de 77 000 emplois directs et des milliers d'autres emplois dans des secteurs connexes. Grâce à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), le Canada a défendu avec succès le système de la gestion de l'offre contre une contestation des États-Unis. En décembre dernier, après 17 mois de travail, un groupe spécial de l'ALENA a décidé à l'unanimité que les tarifs douaniers mis en place par le Canada, dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, s'appliquent aux importations des États-Unis. Cette victoire significative est attribuable à un effort d'équipe remarquable, dirigé par le gouvernement du Canada et appuyé par tous les intervenants du secteur ainsi que par toutes les provinces. On doit poursuivre ce travail d'équipe afin de mieux préparer l'avenir. Les secteurs de mise en marché ordonnée ont beaucoup évolué au cours des 20 dernières années et pourront maintenant mieux se préparer à faire face à un contexte international de plus en plus concurrentiel.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Phillip Douglas, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés, Ottawa, téléphone : (613) 759-7661, courrier électronique : pdouglas@em.agr.ca



INNOVATION

Des vieux produits de base aux nouveaux produits

Les secteurs des produits laitiers, de la volaille et des œufs ont beaucoup évolué depuis l'époque des produits de base. Divers programmes de recherche du gouvernement du Canada, y compris le Programme de partage des frais pour l'investissement, permettent à ces secteurs de développer de nouvelles utilisations alimentaires et non alimentaires. Par exemple, des chercheurs du Centre de recherche et de développement sur les aliments, à Saint-Hyacinthe, au Québec, ont mis au point de nouveaux ingrédients laitiers fermentés pour améliorer la saveur des produits de boulangerie. On laisse ainsi fermenter pendant une journée un mélange d'eau, de farine, de lait ou de lactosérum, qu'on ajoute ensuite aux produits de boulangerie pour en améliorer la saveur. Ce procédé coûte moins cher que la production traditionnelle de levain. Le Centre cherche un partenaire industriel pour l'application de cette technologie. À Ottawa, d'autres chercheurs d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ont découvert une nouvelle protéine appelée ovocléidine, qui pourrait s'avérer bénéfique pour l'industrie. On croit qu'elle joue un rôle clé dans le contrôle de la calcification de l'œuf et de la solidité de la coquille. Les chercheurs de quatre laboratoires ont uni leurs efforts pour découvrir comment cette protéine est formée. Cette découverte pourrait réduire la quantité d'œufs craqués sur le marché, ce qui se traduirait par une efficacité accrue.

*Pour plus de renseignements, communiquez avec
Pierre Gélinas, Centre de recherche et de développement sur les aliments, Saint-Hyacinthe, Québec, téléphone : (514) 773-1105, courrier électronique : gelinasp@em.agr.ca
Jan S. Gavora, Centre de recherches alimentaires et zootechniques, Ottawa, téléphone : (613) 759-1336, courrier électronique : gavoraj@em.agr.ca
Peter Hall, Programme de partage des frais pour l'investissement, Direction générale de la recherche, Ottawa, téléphone : (613) 759-7653, courrier électronique : hallp@em.agr.ca*

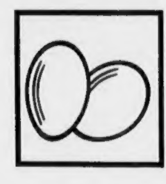


LE SECTEUR DE LA VOLAILLE

Qualité, prix raisonnables et nouveaux produits

La plupart d'entre nous tiennent pour acquis la possibilité d'acheter du poulet et de la dinde de qualité au Canada. Grâce à la gestion de l'offre, les producteurs canadiens travaillent ensemble pour s'assurer que les Canadiens ont suffisamment de poulet et de volaille à prix raisonnable, tandis qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada s'occupe du contrôle de la qualité. Les producteurs et transformateurs de volaille, qui cherchent à assurer l'avenir de leur industrie à l'extérieur de l'exploitation agricole, s'emploient maintenant à développer des produits novateurs. Des pâtés au poulet aux coupes de dinde prémarinée en passant par les « burgers » de poulet, les brochettes de dinde et les coupes spéciales pour les restaurants et les consommateurs, l'industrie est doucement en train de créer une gamme de produits à valeur ajoutée. Et le monde commence à s'en apercevoir. Lors d'un salon de l'alimentation tenu récemment à Paris, le SIAL, les produits avicoles du Canada ont été remarqués pour leur fraîcheur, leur qualité et, ce qui est peut-être le plus important, leur saveur. Si vous cherchez à exporter votre produit, renseignez-vous auprès du Service d'exportation agroalimentaire, un guichet unique qui donne accès à la gamme complète des services fédéraux d'aide à l'exportation.

*Pour plus de renseignements, communiquez avec Richard Tudor Price, Direction générale des politiques, téléphone : (613) 759-7354, courrier électronique : tudorrt@em.agr.ca
Pour plus de renseignements sur le Service d'exportation agroalimentaire, communiquez avec Céline Comte, Winnipeg, téléphone : (204) 983-3032, courrier électronique : comtec@em.agr.ca*



LE SECTEUR DES ŒUFS

La consommation d'œufs connaît un regain

Après des années de déclin au chapitre des ventes, le secteur des œufs constate que les Canadiens ont recommencé à consommer plus d'œufs frais. Plusieurs raisons expliquent ce changement. Tout d'abord, les attitudes à l'égard du cholestérol ont changé. Le Guide alimentaire canadien, produit par Santé Canada, recommande maintenant jusqu'à deux portions d'œufs par jour et encourage les consommateurs à surveiller davantage les graisses saturées que le cholestérol. Pour ceux et celles que le cholestérol préoccupe, il y a un nouvel œuf sur le marché, appelé OMEGA-3, dont la teneur en cholestérol est moins élevée. Ce produit a déjà conquis près de 4 p. 100 du marché national. Dans certaines régions au pays, de bonnes campagnes de promotion et une meilleure compréhension du cholestérol et du gras ont fait changer les attitudes à l'égard des œufs, ce qui a donné lieu à une augmentation des ventes sans précédent. Par ailleurs, la demande d'œufs conditionnés s'accroît depuis un bon nombre d'années. Ces œufs sont utilisés dans des aliments comme la mayonnaise, les nouilles et les produits de boulangerie, ainsi que dans des produits non alimentaires comme le shampoing et les adhésifs. En 1995, les producteurs canadiens ont mis près de six milliards d'œufs sur ces marchés, valant plus de 500 millions de dollars. Les œufs sont produits dans toutes les provinces et dans tous les territoires.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Michael Katz, Direction générale des politiques, Ottawa, téléphone : (613) 759-7359, courrier électronique : katzmic@em.agr.ca ou Eric Discoll, Santé Canada, Ottawa, téléphone (613) 957-3841

Consultez notre site Web : www.agr.ca



Agriculture et Agroalimentaire Canada | Agriculture and Agri-Food Canada

Canada

La moitié des foyers manitobains les entretiennent mal

Y a-t-il des piles dans vos détecteurs de fumée?

Malgré les nombreuses campagnes de prévention des incendies, plusieurs Manitobains font preuve de négligence dans l'entretien de leurs détecteurs de fumée.

Selon l'agent de la prévention des incendies à la Ville de Winnipeg, Paul Fillion, les gens négligent d'entretenir leurs détecteurs de fumée, croyant qu'il ne leur arrivera jamais rien. «Ils pensent que les malheurs n'arrivent qu'aux autres, mentionne-t-il. Les gens vérifient rarement les piles, et quand il y a une fausse alerte, ils les enlèvent.»

Douze incendies mortels sont survenus à Winnipeg en 1994. Dans tous les cas, les détecteurs n'étaient pas fonctionnels, quand il y en avait. Selon Paul Fillion, les détecteurs sont efficaces à 95 % dans la prévention des décès causés par les incendies. «Quand l'alarme du détecteur est déclenchée, rappelle-t-il, les gens ont à peine deux minutes pour quitter leur domicile. C'est facile de comprendre pourquoi les gens qui n'ont pas de détecteur de fumée périssent souvent asphyxiés.»

Paul Fillion qui a été pendant 20 ans pompier à la ville de Winnipeg estime que les gens sont de plus en plus conscients de l'importance des détecteurs de fumée. Mais il y a encore beaucoup de travail de sensibilisation à faire. «Selon la loi, chaque foyer devrait se munir d'au moins un détecteur de fumée, constate-t-il. Cependant, il est préférable de placer un détecteur à chaque étage et surtout, il faut éviter de le placer dans la cuisine.»

Vous avez ôté les piles de votre détecteur parce que, trop sensible, il sonne l'alarme dès que vous faites cuire des «toasts»? Paul Fillion a une solution pour vous. «Il se vend sur le marché des détecteurs munis d'un interrupteur qui éteint l'alarme pour une période de dix minutes, explique-t-il. Ce nouveau dispositif permet de laisser évacuer la fumée tout en demeurant sécuritaire.

Oxyde de ... ?

Depuis quelques années, le service de la prévention des incendies recommande aux propriétaires de maisons de placer dans leur domicile un détecteur d'oxyde de carbone.

Selon Paul Fillion, à cause de l'utilisation du gaz propane, des fournaises à l'huile, ainsi que d'un plus grand nombre de garages construits à même la maison, les gens doivent être plus prévoyants. «Contrairement à la fumée qu'on repère vite, l'oxyde de carbone est inodore. Mais il cause des migraines et des maux intestinaux», explique-t-il.

Paul Fillion croit qu'un détecteur de monoxide de carbone est aussi important que le détecteur de fumée. «Nous conseillons aux gens de se munir des deux détecteurs pour dormir en toute quiétude», souligne-t-il.

Il en coûte environs 70 $ pour se procurer les deux détecteurs. Pour plus de renseignements, contactez Paul Fillion au 986-6197.

Marc-Éric BOUCHARD

Encouragez nos annonceurs!



Mais qu'est-ce donc qu'un fonds mutuel?

Plus il y a de fous et plus on Reér

«Les fonds mutuels, explique Gilbert Cloutier, conseiller financier pour le Groupe Investors, sont nés autour des années 1940 avec une gang de gens assis autour d'une table qui ont constaté qu'ils pouvaient avoir un meilleur rendement s'ils mettaient tout leur argent ensemble.» Aujourd'hui encore, les fonds mutuels représentent la forme la plus populaire de Régime enregistré d'épargne retraite. «Ils sont facile à comprendre, ils sont sûrs et ils ont un bon rendement à long terme», affirme-t-il.

Comme l'indique Gilbert Cloutier, «plus t'as d'argent à investir, plus t'as de portes qui s'ouvrent à toi et meilleurs sont les taux. Si tu te présentes à la ville de Winnipeg avec ton petit 2 000 $ et que tu leur dit que tu veux l'investir dans des obligations municipales, ils vont rire de toi. Mais avec deux millions $, ils vont te proposer des bons placements avec des haut rendements.»

La force des fonds mutuels, qui peuvent être enregistrés ou non, est due en partie à leur grande popularité. «Les fonds mutuels forment la plus grande partie de notre chiffre d'affaires», indique-t-il, précisant qu'un des plus petits fonds mutuels offerts chez Investors compte 50 millions $. «Et on a des fonds hypothécaires de trois milliards $», ajoute Gilbert Cloutier.

Un fonds mutuel, continue-t-il, est toujours géré par un professionnel de la finance qui rend compte au mois, à l'année, ou au trimestre des intérêts réalisés par l'investisseur. «Les premiers investisseurs de fonds mutuels ont réalisé qu'un conseiller pouvait leur donner de meilleurs rendements que ce qu'ils pouvaient avoir eux-mêmes», explique-t-il.

Le conseiller n'est cependant pas laissé à lui-même. Un vérificateur externe indépendant doit revoir les placements et s'assurer qu'ils répondent bien aux désirs et exigences du client. «L'investisseur donne un cadre d'opérations au conseiller. Est-ce qu'on veut investir dans les obligations d'épargne plus stables ou jouer sur les marchés internationaux plus volatiles?» Il faut noter cependant que la loi canadienne interdit à l'investisseur de placer plus de 20 % de son portefeuille dans des pays étrangers.

Un fonds mutuel aura un meilleur rendement s'il est diversifié, non seulement dans le type d'investissement (obligations ou actions), mais dans la géographie. En effet, fait remarquer Gilbert Cloutier, un fonds mutuel typique peut avoir 150 à 200 compagnies représentant sept ou huit industries différentes. «C'est la diversification qui fait du fonds mutuel un investissement sûr, explique-t-il. L'argent n'est pas entièrement placé dans une seule compagnie ou un seul secteur. Pour perdre tout ton argent, il faudrait que toutes les 150 à 200 compagnies fassent faillite en même temps!»

Enfin, fait remarquer Gilbert Cloutier, les fonds mutuels ne sont pas un investissement risqué, mais volatile. «On n'a pas de fonds mutuels qui perdent de l'argent à long terme, mais un danger existe s'il faut que tu sortes ton argent à la fin de l'année parce que le capital peut varier selon les taux d'intérêt. Un capital de 1 000 $ par exemple ne peut valoir que 850 $ à la fin de l'année si les taux d'intérêts sont bas ou encore peut valoir 1 300 $ s'ils sont hauts. Il faut avoir le temps et la patience d'attendre. C'est pour ça que je dis toujours : Ne places jamais de l'argent destinée à être retiré à court terme dans un produit financier qui exige du long terme et ne places jamais de l'argent destinée à être retiré à long terme dans un produit financier à court terme.»

Anie CLOUTIER

Diminution de la limite de vitesse

La parole aux résidants

«Le Conseil routier provincial n'aura pas d'autres choix que de revenir sur sa décision», lance la porte-parole du Regroupement des citoyens de Saint-Norbert, Diane Laurendeau.

Une cinquantaine de personnes ont assisté à une rencontre le 24 février, où elles ont contesté la décision du Conseil routier provincial d'augmenter à 60 km/h la limite de vitesse sur le chemin Pembina, entre l'avenue Ducharme et la rue des Trappistes.

Sans crier victoire, Diane Laurendeau estime que la pétition remplie par 476 personnes dont 63 résidants de Sainte-Agathe, fera changer la décision du Conseil. «On va se battre jusqu'à ce qu'ils ramènent à 50 km/h la limite de vitesse permise», indique-t-elle.

Plusieurs résidants ont fait part de leur opposition à l'augmentation de la vitesse. La directrice de l'école d'immersion de Saint-Norbert, Thérèse Dorge et la présidente du comité de parents de l'école Noël-Ritchot, Patricia Bouchard ont demandé de diminuer la limite pour la sécurité des enfants qui doivent traverser le chemin Pembina.

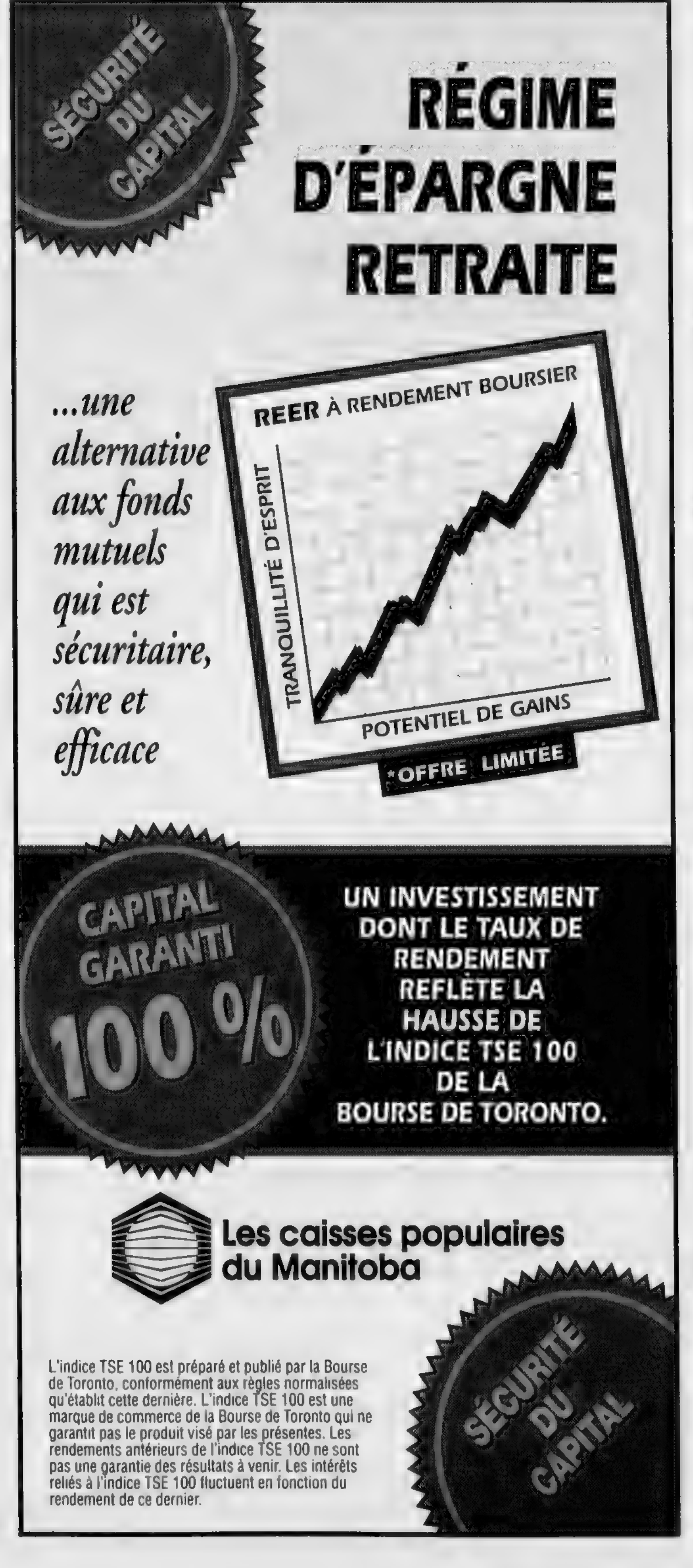
Selon le jeune Matt Younger âgé de 12 ans, depuis que les automobilistes peuvent circuler à 60 km/h, il est devenu risqué de traverser la rue. «Même si je suis prudent, les voitures vont très vite, mentionne-t-il. Il faut limiter la vitesse, sinon il pourrait survenir des accidents.»

Par ailleurs, selon une étude dirigée par l'ingénieur Ross Adamson, les automobilistes roulent en moyenne à 63 km/h sur le chemin Pembina. «De toute façon, les automobilistes ne respectaient pas la limite de vitesse, affirme-t-il. Nous voulions imposer une limite que les gens pourraient plus facilement respecter.»

Même son de cloche d'un résidant de Saint-Norbert Jean-Luc Chodkiewicz, qui croit que «soumettre les automobilistes à une limite de 50 km/h ne changera pas l'attitude des gens, qui roulent plus vite de toute façon.»

Le Conseil routier provincial prendra une décision finale d'ici deux semaines.

Marc-Éric BOUCHARD



Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ ***Beniamin Dibra*** sera au Mârdi Jazz le 4 mars à 21 h 15. ***Brigitte Sabourin*** sera au Foyer le 28 février et ***Pauline Durand*** les 6 et 7 mars. Entrée gratuite (233-8972). ❖ L'Alliance manitobaine pour un théâtre populaire présente ***Marg Szkaluba (Pissy's Wife)*** du 5 au 15 mars à 20 h au Blue Note Cafe, 875, avenue Portage Admission: 15 $ (957-5425). ❖ Bach, Schuman et Mozart seront au programme de l'***Orchestre de chambre du Manitoba*** le 5 mars à 20 h dans l'église Westminster (745, avenue Westminster). Billets: 21 $, 19 $ et 12 $ (783-3333 ou 783-7377). ❖ Il y aura une ***Soirée sans nom*** le 7 mars à 20 h à l'école Pointe-des-Chênes de Sainte-Anne. Admission: 2 $ membres du 100 Nons et 3 $ non-membres (237-8947).❖ ***Soirée Mardi Gras*** au Musée des beaux-arts le 15 mars à 20 h. Ambiance cajun et rythmes blues garantis! Billets: 45 $ (786-6641).

DANSE

❖ Les Danseurs contemporains de Winnipeg présentent ***An Evening of Tango*** le 1er mars à 19 h 30 au 1015, promenade Wellington. Billets: 125 $ (Nora Heitmann 452-0229).

CINÉMA

❖ Ne manquez pas les gagnants du 43e ***Festival international du film publicitaire*** de Cannes au Musée des beaux-arts du 25 mars au 6 avril à 19 h et 21 h. Admission: 4,99 $ (786-6641).

THÉÂTRE

❖ Le Cercle Molière présente ***Les Tremblay*** de Claude Dorge et Irène Mahé jusqu'au 8 mars à la salle Pauline-Boutal (340, boulevard Provencher). Prix: 20,87 $. (233-8972). ❖ Faites vite! MTC (174, avenue Market) présente ***Misery*** jusqu'au 1er mars et ***There Goes the Bride*** jusqu'au 8 mars. (956-1340). ❖ Le Théâtre Montcalm monte ***L'Auberge des morts subites*** les 7 et 8 mars à 20 h à la salle du Centenaire de Saint-Jean-Baptiste. Admission: 13 $ adultes, 8 $ étudiants (758-3372). ❖ Le théâtre Black Hole (University College, 500, chemin Dysart) lève le rideau sur ***She Would if She Could*** du 11 au 15 et du 18 au 22 mars à 20 h. Admission: 9 $ et 7 $ (474-6880). ❖ Le Théâtre juif de Winnipeg présente ***None Is Too Many*** de Jason Sherman. Du 23 mars au 13 avril au theatre Warehouse, 140, rue Rupert (943-3222).

EXPOSITIONS

❖ Du nouveau au CCFM (340, boul. Provencher): ***Lemay et Lemay***, œuvres d'Hélène Lemay et de Marcien Lemay. Jusqu'au 31 mars (233-8972). ❖ Les dernières œuvres de ***Joan Baudic*** à la galerie Medea (132, rue Osborne) du 2 au 15 mars (453-1115). ❖ Le Musée d'art contemporain de Montréal présente ***L'Origine des choses*** du 16 mars au 26 mai au Musée des beaux-arts de Winnipeg. Également au programme ***Through the Eyes of a Child***, 400 œuvres d'enfants âgés de 5 à 17 ans. Du 23 mars au 18 mai (786-6641).

FAMILLE

❖ ***Festival d'hiver*** au Parc national du Mont-Riding le 2 mars entre 10 h 30 et 15 h 30. Déjeuner aux crêpes et activités diverses. Admission réduite à 3,50 $ par famille (848-7275, 848-7272 ou 1-800-707-8480). ❖ ***Randonnées en traineau à chiens*** au Centre Fort Whyte (1961, chemin McCreary) le 2 mars entre 13 h et 15 h 30. Prix: 2 $ adultes et 1 $ enfants, plus admission au centre: 3,50 $ adultes et 2, 50 $ enfants (989-8355).

CONFÉRENCES

❖ ***Ronald Duhamel***, député de Saint-Boniface, sera au dîner conférence du club Laurier du Manitoba (331, rue Smith) le 28 février à 12 h. (896-3004).❖ ***Picasso, Braque, and The Cubist Revolution***, un film documentaire présenté le 5 mars à 12 h au Musée des beaux-arts. C'est gratuit! (786-6641). ❖ Dîner conférence intitulé ***Why Plastics?*** Le 5 mars dans l'auditorium du 2e étage de la bibliothèque du Centenaire entre 12 h 15 et 12 h 45 (786-9327).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

CULTUREL

Les Tremblay *au Cercle Molière*

Histoire d'une famille disfonctionnelle

Claire est atteinte de «bénévolite» aiguë, Raymond n'a d'attention que pour son entreprise et d'yeux que pour sa secrétaire, Amanda vit dans le passé et Yvon, adolescent révolté, cherche sa place parmi les membres de cette famille disfonctionnelle.

Après onze ans d'absence, les Tremblay sont de retour au Cercle Molière. La pièce de Claude Dorge et d'Irène Mahé avait été très bien accueillie lors de sa première sortie en 1986, donnant même naissance à une trilogie et une version tournée pour la télévision.

Présentée à Ottawa en 1995 dans le cadre de la Quinzaine du théâtre en région, la pièce a soulevé l'intérêt des participants prouvant que cette histoire d'une famille franco-manitobaine a passé le test des années.

«On avait peur de ressortir *Les Tremblay* après si longtemps, avoue la co-auteure, Irène Mahé. Mais les gens ont trouvé ça rafraîchissant. Ils ont ri, ils ont pleuré et ils ont vraiment apprécié la pièce. C'est comme ça qu'on s'est dit que ça serait une bonne idée de présenter la pièce au Cercle. Il y a beaucoup de gens qui ne l'ont pas vue et beaucoup d'autres qui aimeraient la revoir.»

Les Tremblay, version 1997, est d'ailleurs très populaire auprès du programme scolaire du Cercle Molière. Plus de 3 200 élèves sont inscrits aux matinées. «J'ai des écoles sur les listes d'attente, indique Irène Mahé, et c'est sans compter Saint-Pierre et les autres villages qui attendent le voir la pièce en tournée.»

La pièce, explique-t-elle, avait su toucher les adolescents de 1986. «Les jeunes s'identifiaient vraiment à Yvon. On voyait qu'ils le comprenaient. Beaucoup de professeurs ont vu *Les Tremblay* alors qu'ils étaient encore aux études et ils veulent amener leurs élèves voir la pièce qui les a marqués.»



Les Tremblay sont de retour au Cercle Molière après onze ans d'absence.

Les Tremblay a très bien vieilli, assure le metteur en scène Roland Mahé. «On vit les mêmes problèmes aujourd'hui qu'en 1986. L'assimilation est toujours là, la question de l'emploi est encore d'actualité et les jeunes doivent encore trop souvent s'exiler à Toronto, Vancouver ou Montréal pour aller travailler.»

Mais, prévient-il, des changements ont tout de même été apportés au texte, question d'ajuster la pièce aux réalités socio-politiques de 1997. La mère, par exemple, qui se battait pour la gestion scolaire en 1986 est aujourd'hui en négociation avec la province pour un financement équitable. «Certains passages du texte ont été réécrits, on a découvert des nuances, des subtilités qui nous avaient échappés la première fois. C'est tellement différent de la première présentation, indique Roland Mahé. Le côté visuel est dramatiquement différent, les costumes (Joan Murphy), le décors (Réjean Labrie), les éclairages (John Gilmore) et la mise en scène ne sont plus les mêmes. Je crois que les gens vont être vraiment surpris.»

Trois comédiens, Lucille Beaudin-Wiltshire, Laurette Rouillard et André Soulodre, ont repris leurs rôles avec toutefois un regard neuf sur les personnages de la mère, de la grand-mère et de François. «J'ai plus de maturité aujourd'hui qu'il y a onze ans, confie Lucille Beaudin-Wiltshire. Je crois que je comprend mieux la dynamique de la famille. Ça me permet d'aborder mon rôle de façon plus juste dans le ton et dans les intentions. Et puis, il faut dire que le texte des *Tremblay* est bien construit, que ce soit la première ou la 10e fois qu'on le joue!»

«C'est simplement une belle histoire, ajoute Irène Mahé. L'histoire d'une famille franco-manitobaine. Le personnage d'Yvon (Patrick Trudel) cherche son indépendance, sa liberté, mais ça ne veut pas dire qu'il n'a pas toujours besoin de l'amour de ses parents qui eux sont pris dans leurs affaires. Si on veut trouver un message à la pièce, c'est sans doute qu'on ne peut pas sacrifier les jeunes au profit de nos ambitions.»

Les Tremblay sera présenté du 28 février au 8 mars à 20 h à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain. Billets: 19,50 $ et 14,50 $ (233-8972).

Anie CLOUTIER

À La Broquerie le 8 mars

Joyal chante Piaf

Le vendredi 8 mars à 20 h, Pat Joyal sera en spectacle au Centre de l'amitié de La Broquerie, où elle interprétera son répertoire de chansons populaires d'Édith Piaf. «Elle racontera aussi l'histoire de cette grande chanteuse», explique une des organisatrices, Anita Tétreault.

Le coût du billet (10 $) comprend un vin et fromage qui sera servi pendant l'entracte. Le comité culturel s'attend à ce qu'une centaine de personnes assistent à cette soirée.

Les organisateurs ont-il voulu souligner la Journée internationale des femmes en invitant une femme qui chante des chansons d'une autre femme? «On n'y avait pas pensé, lance Anita Tétreault, mais c'est une bonne idée d'en profiter pour souligner le 8 mars!»

Le comité culturel, mentionne-t-elle, ne prévoit pas organiser d'autres grands événements d'ici à l'été: «On sera pas mal occupés à organiser la Saint-Jean!»

S. L.

La fin de semaine dernière, les villages de Lorette et de Saint-Jean-Baptiste ont tous deux tenu leur fête d'hiver. Voici donc notre photo-reportage du Carnaval de Lorette et du Festival de la famille sur la Rouge.

À Lorette c'est chouette...

Photos: Marc-Éric BOUCHARD et Anie CLOUTIER

... À Saint-Jean c'est plaisant





Foire-Info pour la petite entreprise de Winnipeg



**Centre des Congrès
375, avenue York,
Winnipeg (Manitoba)
Le samedi 22 mars 1997,
de 10 h à 17 h**

L'entrée est GRATUITE

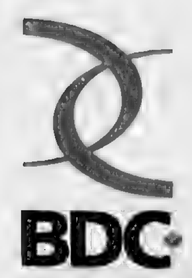
POUR L'ESSOR DE VOTRE ENTREPRISE

Votre petite entreprise compte pour nous.

La Foire-Info pour la petite entreprise de Winnipeg exposera une large gamme de programmes et services fédéraux qui aident les petites entreprises dans des domaines tels que le démarrage, l'information, le financement, l'exportation, l'accès à la technologie et les ressources humaines.

Si vous êtes à la recherche d'une nouvelle idée, ou voulez agrandir votre compagnie, ou désirez exporter dans le monde entier, la Foire-Info aura quelque chose pour vous! L'entrée est gratuite. Ne ratez pas cette chance de pouvoir explorer tous ces services en un seul coup.

Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner au 1-888-338-9378.



Banque de développement du Canada
Business Development Bank of Canada



Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Canadä

Télé-horaire de la semaine du 3 au 9 mars 1997

SRC Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

- 6h00 Le monde ce matin
- 6h30 Bon matin
- 9h00 Les p'tits bonheurs de Clémence
- 10h00 Attention, c'est chaud!
- 10h30 Christiane Charette en...
- 11h30 Poivre et sel
- 12h00 Le midi
- 12h30 Les belles histoires des pays d'en haut
- 13h30 Marilyn
- 14h00 Les yeux du cœur
- 15h00 Les chatouilles
- 15h01 Pacha et les chats
- 15h15 Iris le gentil professeur
- 15h30 La maison de Ouimzie
- 16h00 La bande à Frankie Woof (jeudi et vendredi)

Lundi

- 16h27 Bêtes pas bêtes +
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La petite vie
- 19h00 4 et demi...
- 20h00 Enjeux
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Virginie
- 23h00 La météo
- 23h02 Fa si la chanter
- 23h30 Les nouvelles du sport
- 23h45 La politique fédérale
- 23h53 La politique provinciale
- 0h00 Découverte
- 0h50 Fin des émissions

Mardi

- 16h27 Les maîtres des sortilèges
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La facture
- 19h00 Bouscotte
- 20h00 Omertà
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Virginie
- 23h00 La météo
- 23h02 Fa si la chanter
- 23h30 Les nouvelles du sport
- ➤ 23h45 Cinéma: **La Femme fardée.** *Fr. 1990. Comédie dramatique. Les riches passagers d'un bateau en croisière dans les îles grecques, une célèbre cantatrice et son gigolo, un cinéaste inculte et une starlette, un escroc et une jeune bourgeoise névrosée dévoilent peu à peu leur vrai visage dans diverses intrigues sentimentales.*
- 2h00 Fin des émissions

Mercredi

- 16h27 Les mondes de Sismi
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Moi et l'autre...
- 19h00 Sous un ciel variable
- 20h00 Les bâtisseurs d'eau
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Virginie
- 23h00 La météo
- 23h02 Fa si la chanter
- 23h30 Les nouvelles du sport
- 23h45 Vues d'ici
- 0h55 Fin des émissions

Jeudi

- 16h27 Sur la piste
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Manitoba ce soir
- 19h00 Urgence
- 20h00 L'Écuyer
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Virginie
- 23h29 La météo
- 23h31 Fa si la chanter
- 0h00 Les nouvelles du sport
- ➤ 0h18 Cinéma: **Madame Bovary.** *Fr. 1991. Drame. Emma, fille d'un paysan de Normandie, épouse un médecin médiocre, Charles Bovary, dont elle a une fille. Elle trompe son ennui dans des rêves romanesques et s'engage dans deux liaisons amoureuses qui la laissent insatisfaite.*
- 2h25 Fin des émissions

Vendredi

- 16h27 Les Intrépides
- 17h00 Génies en herbe
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Branché
- ➤ 19h00 Les grands films: **Richie Rich.** *É.-U. 1994. Comédie. Lorsque ses parents sont portés disparus, le jeune fils d'un milliardaire décide de prendre en charge les affaires de la multinationale paternelle. Il devient ainsi le plus riche et le plus puissant gamin du monde.*
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point médias
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Scoop
- 23h29 La météo
- 23h31 Fa si la chanter
- 0h00 Les nouvelles du sport
- ➤ 0h18 Cinéma: **Face à face.** *É.-U. 1992. Drame psychologique. Un champion d'échecs devient la cible d'un inconnu qui se dit engagé avec lui dans une partie d'échecs.*
- 2h10 Fin des émissions

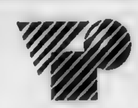
Samedi

- 6h30 Winnie l'Ourson
- 7h00 Les chatouilles du matin
- 7h02 Les contes du chat perché
- 7h31 Arthur
- 7h50 L'histoire sans fin
- 8h15 Doug
- 8h40 Aladdin
- 9h05 Timon & Pumbaa
- 9h30 Bouledogue bazar
- 10h05 Marsupilami
- 10h15 Animaniacs
- 10h40 Tiny Toons
- 11h00 La bande à Picsou
- 11h30 Fais-moi peur!
- ➤ 12h00 Cinéma: **Souviens-toi de Vienne.** *É.-U., Hongr., All. 1989. Drame. En 1938, à Vienne, la montée de l'antisémitisme met à rude épreuve l'amitié entre deux fillettes.*
- 14h00 L'accent francophone
- 15h00 M'aimes-tu
- 15h30 On aura tout vu
- 16h00 Perfecto
- 16h30 L'Arche de Noé
- 17h00 Le téléjournal
- 17h30 Raison passion
- 18h00 Jeux d'enfants
- 18h30 La soirée du Hockey Molson
- 21h00 Le téléjournal
- 21h15 Les nouvelles du sport
- 21h22 Branché
- 21h52 Simplement la vie
- 22h22 Les Grands Prix de formule I
- ➤ 0h30 Cinéma: **La Marche pour la liberté.** *É.-U. 1990. Drame social. En 1955, à Montgomery, en Alabama, une femme est impliquée dans une confrontation entre Noirs et Blancs.*
- 2h30 Fin des émissions

Dimanche

- 6h35 Winnie l'Ourson
- 7h00 Les chatouilles du matin
- 7h02 Histoires de peluches
- 7h10 Les histoires du père Castor
- 7h31 Le monde irrésistible de Richard Scarry
- 7h55 La bande à Dingo
- 8h20 La légende de Lochnagar
- 8h45 Iznogoud
- 9h00 Bouledogue bazar
- 9h15 Manigances
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le jour du Seigneur
- 11h00 Point de presse
- 11h30 Scully rencontre
- 12h00 La semaine verte
- 13h00 Second regard
- 13h30 En toute liberté
- 14h00 Horizons
- 15h00 Faites vos gammes
- 16h00 Sous la couverture
- 17h00 Course destination monde
- 18h00 Le téléjournal
- 18h15 Découverte
- 19h00 Surprise sur prise
- ➤ 20h00 Les beaux dimanches: **Cinéma du mois: Farinelli**
- 22h30 Le téléjournal et le point
- 22h50 Le point
- 23h16 La météo
- 23h17 Les nouvelles du sport
- ➤ 23h39 Ciné-club: **La Belle Noiseuse.** *Fr. 1991. Drame. À la demande d'un vieil ami, un peintre termine une œuvre commencée dix ans plus tôt.*
- 1h50 Fin des émissions

TVA



Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Taillefer et fille
- 10h00 Aimer
- 10h30 La vie à Montréal
- 10h45 Un jour à la fois
- 12h30 Télé-achats
- 13h30 Les feux de l'amour
- 14h30 Top modèles
- 15h00 Claire Lamarche
- 16h00 Les amuse-gueules

Lundi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chasse aux trésors
- 18h30 Les ailes de la mode
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 Les machos
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Télé-achats
- 23h51 Info National média
- 1h50 Fin des émissions

Mardi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Ent' Cadieux
- 19h00 Match de la vie
- 20h00 Ces enfants d'ailleurs
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Télé-achats
- 23h51 Info National média
- 1h45 Fin des émissions

Mercredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La poule aux œufs d'or
- 18h30 Beverly Hills 90210
- 19h30 Bungalow blues
- 20h00 Le retour
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h01 Télé-achats
- 23h54 Info National média
- 1h48 Fin des émissions

Jeudi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chambres en ville
- 19h00 Alerte à Malibu
- 20h00 Cher Olivier
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Télé-achats
- 23h51 Info National Média
- 1h45 Fin des émissions

Vendredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- ➤ 19h00 Cinéma du vendredi: **Les valeurs de la famille Addams.** *Am. 1993. Comédie fantaisiste. Engagée comme gouvernante par une étrange famille, une meurtrière projette de séduire le frère de son patron afin de s'emparer de sa fortune.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h04 Télé-achats
- 23h57 Info National média
- 1h52 Fin des émissions

Samedi

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Bibi et Geneviève
- 9h00 Sailor Moon
- 9h30 Les ailes de la mode
- 10h00 Télé-achats
- 10h30 Bugs Bunny
- ➤ 11h00 Ciné week-end: **Une étrangère parmi nous.** *Am. 1992. Drame policier. Afin d'enquêter sur le meurtre d'un bijoutier juif, une policière demande à un rabbi de la faire passer pour une membre de sa communauté.*
- ➤ 13h30 Ciné week-end: **C'est la faute au chasseur.** *Am. 1992. Comédie fantaisiste. Trois clients d'un hôtel de Venise vivent diverses mésaventures après avoir reçu chacun une lettre destinée à un autre.*
- 15h00 Le championnat des quilles
- 16h00 Vins et fromages
- 16h30 Fleurs et jardins
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Les 3 Ninjas contre-attaquent.** *Am. 1994. Comédie. Trois jeunes experts en arts martiaux viennent en aide à leur grand-père qui a maille à partir avec un rival voulant s'approprier un trophée remporté par le vieil homme.*
- ➤ 19h30 Ciné-extra: **Sans retour.** *Am. 1993. Drame policier. Une jeune criminelle condamnée à mort accepte de devenir tueuse à l'emploi des services secrets américains.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau et TVA Sports
- ➤ 22h57 Ciné-lune: **Pensées mortelles.** *Am. 1991. Drame policier. Un policier tente d'éclaircir les circonstances entourant le meurtre d'un homme brutal qui a été tué par sa femme avec l'aide d'une amie.*
- 0h57 Télé-achats
- 1h22 Info National Média
- 3h17 Fin des émissions

Dimanche

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Bibi et Geneviève
- 9h00 Services compris
- 9h30 Complètement marteau
- 10h00 Télé-achats
- 10h30 Infopublicités
- 11h00 Finances
- 11h30 Vidéo rock détente
- 12h00 Infopublicité
- 12h30 Info Desjardins
- 12h45 Bugs Bunny
- ➤ 13h00 Ciné week-end: **Who's That Girl.** *Am. 1987. Comédie. La veille de son mariage, un avocat est entraîné dans une folle aventure par une jeune femme libérée sur parole.*
- ➤ 15h00 Ciné week-end: **Lover Boy.** *Am. 1989. Comédie. Les aventures sentimentales d'un étudiant qui doit travailler comme livreur de pizzas pour payer ses frais d'université.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Les coulisses du Gala MétroStar
- 18h00 Gala MétroStar 1997
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h25 TVA sports
- 21h51 Complètement marteau
- 22h20 Finances
- 22h49 Télé-achats
- 23h14 Info National média
- 1h09 Fin des émissions

À la télévision de la SRC
le dimanche 9 mars à 20 h 30:

Farinelli
Fr. Belg. 1994. Biographie romancée. Évocation de la vie mouvementée d'un des plus célèbres chanteurs du XVIIe siècle, le castrat Carlo Broschi, dit Farinelli.

Le Jour du Seigneur:
le dimanche 9 mars à 10 h à la SRC
Messe célébrée à la paroisse Saint-Agapit de Deux-Montagnes par Mario Foucault, prêtre

TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h à 15 h

- 5h25 TV5 minutes
- 5h30 Télématin
- 7h30 Paris lumières
- 8h00 Espace francophone (L) / En toute liberté (Ma) / Horizons francophones (Me) / Univers inc. (J) / Plaisir de lire (V)
- 8h30 La Tournée du grand duc (L) / Thalassa (Ma) / Polémiques (Me) / Sous la couverture (J) / Savoir plus (V)
- 9h15 7 jours en Afrique (J)
- 9h30 Mise au point (L) / Au nom de la loi (Ma) / Temps présent (Me) / Bons Baisers d'Amérique (J) / Le Dauphin (V)
- 10h15 Grand tourisme (L)
- 10h30 Bus et compagnie
- 11h15 Gourmandises
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Bouillon de culture (L) / Le Coeur au show (Ma) / Les 4e Victoires de la musique classique (Me) / Le Concert (J) / Faites vos gammes (V)
- 12h30 Mouvements (J)
- 13h00 Viva (J) / Polémiques (V)
- 13h05 7 sur 7
- 13h45 Sidamag (J)
- 14h00 Journal télévisé de TV5 (sauf mercredi)
- 14h30 La Chance aux chansons (sauf mercredi) / Journal télévisé de TV5 (Me)
- 15h00 En toute liberté (L) / Horizons francophones (Ma) / Sous la couverture (Me) / Alice (J) / Regards d'Afrique (V)

Lundi

- 15h30 Montagne
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des Chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR 2
- 18h30 Renseignements généraux
- 20h00 Droit de cité
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Le Cercle de minuit
- 23h45 Le Soir 3
- 0h15 Reflets
- 1h15 Sport Africa
- 2h15 RFI

Mardi

- 15h30 Y'a pas match
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des Chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR 2
- 18h30 Ça se discute
- 20h00 Temps présent
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Le Cercle de minuit
- 23h45 Le Soir 3
- 0h15 Un château au soleil
- 1h15 Y'a pas match
- 1h45 Montagne
- 2h15 RFI

Mercredi

- 15h45 7 jours en Afrique
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des Chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR 2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h00 Bons Baisers d'Amérique
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Le Cercle de minuit
- 23h45 Le Soir 3
- 0h15 Ça se discute
- 1h45 Alice
- 2h15 RFI

Jeudi

- 15h30 Plaisir de lire
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des Chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR 2
- 18h30 Taratata
- 19h45 Génération sensations
- 20h00 Femmes
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Le Cercle de minuit
- 23h45 Le Soir 3
- 0h15 Envoyé spécial
- 1h45 Magellan
- 2h15 RFI

Vendredi

- 15h30 Découverte
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des Chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR 2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Faut pas rêver
- 20h30 Les Carnets du bourlingeur
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Coup de cœur francophone
- 23h00 Évasion
- 23h30 Générations sensation
- 23h45 Le Soir 3
- 0h15 Taratata
- 1h30 Bon week-end
- 2h15 RFI

Samedi

- 5h25 TV5 minutes
- 5h30 Obsidienne
- 6h00 Pique-nique
- 6h30 Découverte
- 7h00 Le Petit Journal
- 7h30 Val-d'or/Percé
- 7h55 TV5 minutes
- 8h05 Sport Africa
- 9h00 Reflets
- 10h00 Regards d'Afrique
- 10h30 Faites vos gammes
- 11h25 TV5 minutes
- 11h30 Journal de FR 3
- 12h00 Découverte
- 12h30 Génies en herbe
- 13h00 Magellan
- 13h30 Les Carnets du bourlingueur
- 14h00 Journal télévisé TV5
- 14h30 Le Jardin des bêtes
- 15h00 Fleurs et jardins
- 15h30 Vins et fromages
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide du samedi
- 17h00 Portrait d'artistes
- 17h30 Coup de cœur francophone
- 18h00 Journal télévisé de FR 2
- 18h30 De si de là
- 19h00 Le cœur au show
- 21h00 La Vie d'artiste
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Bon week-end
- 23h00 Ça cartonne
- 23h45 Le Soir 3
- 0h00 Renseignements généraux
- 1h30 Viva
- 2h15 RFI

Dimanche

- 5h25 TV5 minutes
- 5h30 Espace francophone
- 6h00 Évasion
- 6h30 Le Jardin des bêtes
- 7h00 Le Petit Journal
- 7h30 Outremers
- 7h55 TV5 minutes
- 8h05 L'École des fans
- 8h45 Grand tourisme
- 9h00 Fleurs et jardins
- 9h30 Vins et fromages
- 10h00 Musique classique
- 11h00 La Vie d'artiste
- 11h25 TV5 minutes
- 11h30 Journal télévisé de FR 3
- 12h00 Un Château au Soleil
- 13h00 Faut pas rêver
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h30 Le Monde est à vous
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 30 millions d'amis
- 17h00 L'École des fans
- 17h45 Grand tourisme
- 18h00 Journal télévisé de FR 2
- 18h30 La Tournée du grand duc
- 19h30 Bouillon de culture
- 20h35 7 sur 7
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Check-up
- 23h00 Faxculture
- 23h45 Le Soir 3
- 0h00 De si de là
- 0h30 Le cœur au show
- 2h30 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h30 Bon matin
- 8h00 Le monde ce matin
- 8h30 Raison passion (lundi) / Au travail ! (mardi à vendredi)
- 9h00 Le monde ce matin
- 9h30 Le point médias (lundi) / Le point (mardi à vendredi)
- 10h00 L'Atlantique en direct
- 11h00 Euronews
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Au travail!
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Capital actions
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI

Lundi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Courant pacifique
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mardi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Un fleuve aux mille voix
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mercredi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Horizons francophones
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Jeudi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Trajectoires
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Vendredi

- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Montréal en spectacle
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Scully RDI
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Samedi

- 4h30 Euronews
- 5h00 D'ici
- 5h30 Euronews
- 6h00 La course destination monde
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Québec actualités
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Trajectoires
- 9h30 Montréal en spectacle
- 10h00 Griffe
- 10h30 Entrée des artistes
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Branché
- 12h00 Bulletin des jeunes
- 12h30 Au travail!
- 13h00 L'accent francophone
- 13h30 Impact
- 14h00 Montréal cette semaine
- 14h30 La facture
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Bulletin de santé
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Branché
- 17h30 Griffe
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Journal du siècle
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Plein les bras
- 21h00 Le point final
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Griffe
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Enjeux
- 1h00 Un fleuve aux mille voix
- 1h30 Montréal en spectacle
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Québec actualités

Dimanche

- 4h30 Euronews
- 5h00 Au travail!
- 5h30 Temps d'affaires
- 6h00 Bulletin de santé
- 6h30 Simplement la vie
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Montréal en spectacle
- 8h00 L'accent francophone
- 8h30 Point de presse
- 9h00 Option éducation
- 10h00 La facture
- 10h30 Journal du siècle
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Courants du pacifique
- 12h00 Bulletin des jeunes
- 12h30 Entrée des artistes
- 13h00 D'ici
- 13h30 Horizons francophones
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Le journal du siècle
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Espace libre
- 17h30 Griffe
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Plein les bras
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Second regard
- 21h30 Point de presse
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le point
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Griffe
- 0h30 Entrée des artistes
- 1h00 Impact
- 1h30 Scully RDI
- 2h00 L'accent francophone
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Bulletin de santé • Espace libre
- 4h00 Au travail!

Assemblée annuelle d'Envol 91

Ça va mieux!

La situation de la radio communautaire s'est considérablement améliorée depuis mai dernier, mais si ça va mieux, on ne peut pas encore crier victoire. C'est ainsi qu'on peut résumer le message qu'ont livré aux membres le président d'Envol 91, Aimé Tétreault, et le directeur du bureau de direction, Daniel Boucher.

«La radio va mieux, mais on vit encore au jour le jour, a résumé ce dernier. Chaque dépense de 50 $ doit encore être analysée.»

Depuis avril 1996, alors que la radio était en grand danger de fermer ses portes, la situation s'est cependant suffisamment rétablie pour espérer en un avenir meilleur. «On doit maintenant gérer la radio comme une entreprise commerciale, a prévenu Aimé Tétreault. Le temps où on pouvait tendre la main pour de l'argent est fini. Il faut donc qu'on ait l'argent avant de le dépenser!»

Les dirigeants d'Envol 91 sont satisfaits des résultats d'un nouveau plan de marketing mis en place depuis l'automne, et du nouveau son rock détente de la radio. Embauché comme consultant pour réévaluer le son de CKXL, Jean Fontaine indique que depuis octobre dernier, «on sent que plus de gens nous écoutent.» Mais les dirigeants de la radio n'ont pas encore terminé leur travail: Envol 91, croient-ils, peut devenir encore plus communautaire et répondre davantage aux besoins des francophones.

Les 38 personnes présentes à l'assemblée annuelle du 24 février ont ainsi appris que la situation financière de la radio s'est améliorée, grâce aux efforts de ventes de publicité et aux coups de main apportés par le Centre culturel franco-manitobain, qui a effacé la dette de 70 000 $ d'Envol 91 à son endroit, et par le comité conjoint de l'Entente Canada-communauté, qui a continué de soutenir la radio. Au 31 août 1996, le déficit était de 137 960 $. En février 1997, il était passé à 51 343 $.



photo: Sylviane Lanthier

Jean Fontaine expliquant le nouveau son, le nouveau nom et la nouvelle image d'Envol 91. À ses côtés, Daniel Boucher.

La radio dépense environ 20 000 $ par mois, explique Daniel Boucher. Signe encourageant, les revenus publicitaires sont à la hausse. «Ils étaient à 4 000 $ par mois environ et ils avoisinent maintenant les 8 000 $. On vise un objectif de 10 000 $ par mois en revenus publicitaires traditionnels» et à ça peuvent s'ajouter d'autres revenus issus de projets de partenariat.

La radio espère «bâtir quelque chose qui va s'autogérer en un an, côté publicité». Une campagne de membership est aussi en voie de préparation. Et Envol 91 attend dans les prochaines semaines les résultats d'une étude de la firme Coopers et Lybrand sur la structure et le fonctionnement de la radio.

Comme cette étude peut également avoir pour effet de modifier le rôle et la composition du conseil d'administration, l'assemblée a décidé de prolonger le mandat du conseil actuel jusqu'en mai. Un comité de mise en candidature sera alors mis sur pied et le nouveau conseil sera nommé par les membres actuels, jusqu'à la prochaine assemblée, prévue pour novembre.

Sylviane LANTHIER

Bibliothèque de Saint-Boniface

Vente de vidéocassettes usagées

Attention cinéphiles avertis! La grande vente d'audiovisuel pour adultes de la Bibliothèque de Saint-Boniface s'en vient!

En effet, du 10 au 30 mars, on pourra se procurer des vidéocassettes, des cassettes et des disques usagés à prix défiant toute concurrence.

Les vidéocassettes usagées se vendront 3 $ la première semaine, 1 $ la deuxième semaine et 1 $ le sac la troisième semaine. Les cassettes se vendront 3 $ les deux premières semaines et 3 $ le sac la troisième semaine. Le prix des disques 33 tours est quant à lui fixé à 1 $ les deux premières semaines et à 1 $ le sac la troisième semaine.

Pour de plus amples renseignements, contactez le 986-4333.

A. C.



JEAN PERRON

Entre les lignes

Collaboration spéciale



DeGray était mon choix

Il est surprenant et bien ennuyeux de devoir être seul à assumer les mauvaises décisions du Moose et, d'un autre côté, d'être obligé de toujours partager les réussites. L'échange qui a ammené Dale DeGray à Winnipeg en est un exemple.

Aujourd'hui, dans les hautes sphères du Moose, on se plait à dire que l'acquisition de DeGray a été une décision collective et que personne n'était contre sa venue. Oh! Pas si vite: il y a des nuances à faire!

Pendant plusieurs mois, j'ai cherché au moins un excellent joueur de défense car cette position était très vulnérable (nous étions une vraie passoire). J'ai toujours prétendu que Dale DeGray était le joueur de défense le plus complet dans la ligue. C'est lui que j'avais en mire et c'est lui que je voulais avoir dans notre équipe, un point c'est tout.

C'est d'ailleurs grâce à mes contacts personnels que nous l'avons eu: je connaissais bien son patron, mon bon ami Ron Smith, directeur gérant et entraîneur-chef des Cyclones de Cincinnati. Il avait un problème (trop de bons défenseurs) qui pouvait solutionner le nôtre. J'ai donc pris le temps qu'il fallait pour négocier cet échange, qui a finalement réussi.

Mais pendant ce temps, quelqu'un de l'organisation voulait que nous fassions plutôt l'acquisition de Mark Ferner, qui évoluait avec les Solar Bears d'Orlando. Mark Ferner, je ne voulais rien savoir de lui: à mon avis, il n'arrivait même pas à attacher les patins de DeGray. Même si son salaire était élevé, j'ai dit au propriétaire, Mark Chipman, que DeGray était LE défenseur dont on avait besoin. Il fallait arrêter de perdre notre temps!

Aujourd'hui, avec le recul, je me demande vraiment si je n'aurais pas dû procéder de cette façon dans l'embauche et les transactions au lieu de carrément perdre mon temps à parlementer avec certains membres de l'organisation. Mon temps aurait franchement été mieux utilisé ainsi.

• • •

Finalement Carlyle bouge!

Au moment d'écrire ces lignes, Carlyle a (enfin!) fait deux transactions. La première est l'arrivée à Winnipeg de **Shawn Anderson**, prêté au Moose par l'organisation des Grizzlies du Utah. Ce Anderson est bien connu: il a entre autres été le premier choix des Sabres de Buffalo en 1986. C'est un bon coup de Carlyle, mais il devra se méfier car son contrat appartient aux Islanders de New York. Et puis sa fiche laisse planer quelques interrogations: il n'a joué que 31 parties cette année (à peine plus que 50 % de la saison) et n'a récolté que 14 points. Est-il blessé? À 29 ans, est-ce que ses bonnes années sont toutes derrière lui? Une chose est sûre: il n'est pas du tout du calibre de DeGray.

Le Moose a aussi acquis le Winnipégois **Dean Moore**, pour trois parties. Je ne le connais pas. On m'a dit qu'il mesure 6' 3", pèse 205 livres et totalise 154 minutes au banc des punitions. Si je comprends bien, il a remplacé Aaron Downey qui a disparu de l'alignement. À l'œil, cette acquisition ressemble à «quatre trente-sous pour une piastre».

Cette chronique hebdomadaire est rendue possible grâce aux commanditaires suivants:



Ville de Winnipeg
Services des loisirs et des parcs
Direction de la lutte contre les insectes

AVIS PUBLIC
PROGRAMME D'APPLICATION D'INSECTICIDES–1997

Avis est donné par les présentes que la Direction de la lutte contre les insectes de la Ville de Winnipeg prévoit mener les programmes suivants en 1997, selon les niveaux d'infestation.

1. Contrôle des larves de maringouins dans l'eau stagnante à l'intérieur de la Ville et dans un rayon de 24 km au-delà des limites de la Ville, sur les propriétés publiques et les propriétés privées, avec l'application des insecticides biologiques Vectobac (Bacillus thuringiensis), Pyrate (chlorpyrifos) et Dursban (Chlorpyrifos).
2. Contrôle des maringouins adultes dans les rues, les ruelles, les parcs municipaux, les terrains de golf et les cimetières dans les limites de la Ville, avec l'application du produit malathion pour l'épandage à bas volume et du produit chlorpyrifos pour la pulvérisation à effet rémanent.
3. Contrôle des chenilles arpenteuses dans les arbres appartenant à la Ville, avec l'application des insecticides biologiques Thuricide (Bacillus Thuringiensis).
4. Contrôle de la scolyte de l'orme, porteuse de la maladie de l'orme, avec la vaporisation du produit chlorpyrifos sur la partie inférieure des ormes (à une hauteur de 25 cm), tant sur les propriétés publiques que privées.
5. Contrôle d'autres insectes nuisibles avec l'application des produits Thuricide et Dursban, du malathion, du diazinon, des pyréthrines, du propoxur et du savon insecticide.

La période d'application prévue s'étend du 1 avril au 15 novembre 1997. La durée des différents programmes variera pendant cette période, selon les conditions atmosphériques et les niveaux d'infestation.

Les pesticides utilisés et les procédés suivis seront conformes aux recommandations d'utilisation indiquées sur les étiquettes d'emballage approuvées par le gouvernement fédéral et aux recommandations publiées par le ministère de l'Agriculture du Manitoba.

Les observations écrites des membres du public seront acceptées aux bureaux d'Environnement Manitoba, Bureau 160, 123, rue Main, Winnipeg, R3C 1A5, dans les 15 jours de la publication de cet avis.

Toute personne qui s'oppose à l'utilisation d'insecticides sur la propriété où se trouve sa résidence principale, ou sur la propriété adjacente à la sienne, pendant la période d'application des programmes pour détruire les larves de maringouins, les maringouins adultes, les chenilles arpenteuses, les acolytes de l'orme ou d'autres insectes nuisibles, peut enregistrer un avis écrit à cet effet auprès de la Direction de la lutte contre les insectes, 3, rue Grey, Winnipeg, R2L 1V2, en précisant le nom du programme auquel elle s'oppose. Cet avis écrit servira à exempter la résidence principale des personnes enregistrées du programme de contrôle spécifié. Pour assurer le suivi des demandes d'exemption, celles-ci doivent nous parvenir au moins trois jours ouvrables avant le début du programme de contrôle spécifié. Veuillez noter que la portée de l'amortisseur du pulvérisateur variera selon le type d'appareil de pulvérisation employé, et que les demandes d'exemption doivent être renouvelées chaque année.

Le commissaire de la sûreté, des parcs et de la culture

Gagnez des billets du Moose!

Au total, 41 paires de billets seront tirées d'ici au 4 avril 1997 (une paire de billets pour chaque partie locale du Moose du Manitoba).

Les tirages de billets sont réservés à nos abonnés seulement.

Pour gagner, il faut:

1. Trouver la réponse à la question de la semaine en lisant la chronique hebdomadaire de Jean Perron.
2. Remplir le coupon ci-bas et nous le retourner immédiatement en donnant la réponse exacte et toutes les informations demandées. Seuls les coupons originaux ou les reproductions manuelles (fac-similés reproduits non mécaniquement) seront valides. Un seul coupon par enveloppe. Les coupons seront conservés pour tous les tirages de l'année.

Question de la semaine

Comment s'appelle le patron des Cyclones de Cincinnati?

Réponse: ____________

Nom: ____________ Prénom: ____________

Téléphone: ____________ Nº d'abonné: ____________

970228

Gagnant des billets du 5 mars 1997: Simone Gosselin de Saint-Boniface.

Pour s'abonner, il suffit de remplir le coupon en page 24 ou d'appeler *La Liberté* au 237-4823 ou (sans frais) au 1-800-523-3355

(Visa ou Master Card obligatoire par téléphone)

MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA FAFM



La Fédération désire partager le Contenu d'une lettre envoyée par André Lécuyer, président de L'Assemblée des aîné(e)s francophones du Canada (AAFC) vous fait part de certaines inquiétudes en ce qui concerne les programmes destinés aux aînés provenant du ministère de la Santé du Canada.

- **Les programmes Nouveaux Horizons-Partenaires des aînés** sont appelés à disparaître dès février-mars 1997. Nous nous attendions à sa disparition depuis quelques temps.
- **La division du vieillissement et des aînés** qui agissait comme intermédiaire auprès du Ministère subira des changements internes importants. Nous ne savons quels seront les changements à cette division?
- Une nouvelle vision s'installe pour améliorer la santé de la population en général. Cette vision vise une approche globale et adoptera une stratégie en trois volets; les enfants, les adolescents et les personnes âgées.

Les inquiétudes de l'AAFC:

- Comment les argents seront-ils distribués?
- Les associations nationales et provinciales pourront-elles soumettre des projets et continuer à les piloter sur le terrain auprès des personnes âgées avec l'appui financier du ministère de la Santé du Canada?
- Pourrons nous compter sur une division bien structurée pour nous appuyer?
- Aurons-nous l'appui du Ministère pour préparer une relève au sein de la nouvelle génération de personnes à la retraite pour s'occuper du dossier aîné dans nos régions respectives.

La FAFM fera connaître ces inquiétudes auprès de l'Honorable David Dingwall quant à la position du gouvernement fédéral à ce sujet avec le mandat d'assurer le suivi dans ce dossier.

La FAFM est consciente qu'elle doit, comme tout autre organisme, évoluer et elle tient à continuer à offrir le maximum de services aux aîné(e)s francophones du Manitoba.

Dina Rondeau

DATE À RETENIR:

Tournoi provincial de jeux le 23 avril 1997

Assemblée générale annuelle le 21 mai 1997

Fédération des Aînés Franco-Manitobains inc.

FÉVRIER 1997

Échos des aînés

ANECDOTE DE MA JEUNESSE – Bonne fête ma p'tite fille

C'est le 11 juillet 1937. Aujourd'hui j'ai onze ans. De bon matin, mon grand frère me souhaite un joyeux anniversaire de naissance et m'assure que ce sera mon année chanceuse à cause de mes onze ans . Cela éveille un grand espoir dans ma tête de fillette. Il faut à tout prix que maman se souvienne aussi. Après le petit déjeuner je m'approche d'elle. Il y a neuf autres enfants dans la famille et je suis la sixième. La récession économique bât son plein. En plus du temps des foins, les fruits sauvages de saison et les produits du jardin doivent être mis en conserve. N'importe! Je lui annonce la nouvelle. Un simple souhait suit: «Bonne Fête ma p'tite fille». C'est tout? Pourquoi n'annonce-t-elle pas à la famille, avec grand éclat, que c'est ma fête et que pour cette raison je suis exempte de toutes tâches? Après tout, mon année chanceuse peut bien commencer en étant dispensée de mes obligations pour la journée. Mais non, les charges du matin terminées, il faut partir à la recherche de poirettes.

Cinq d'entre nous se dirigent dans le bois vers la Rivière-aux-Rats qui passe au bout de notre propriété. En peu de temps nous avons une chaudière à lait remplie de ces petites baies noires et sucrées. Ensemble nous nettoyons un bel endroit sous les arbres et le pique-nique commence avec les poirettes destinées à la confiture. Tout à coup, on aperçoit une grosse tortue au bord de cette petite rivière peu profonde et sèche par endroits. Avec l'aide de perches, on s'empresse de la soulever au sol. Pauvre tortue! Elle semble timide, la tête cachée sous sa carapace. Croyant qu'elle a soif, je lui offre un gobelet d'eau, mais elle en a assez de nous et d'un coup sec sort son cou et attaque le récipient. OUF! Ma main est épargnée! C'est mon année chanceuse qui commence!

La tortue libérée on décide de faire un spectacle. Je débute en interprétant une chanson intitulée : *«Le bonhomme et la bonne femme»*, en chantant les ta-ra-dam des couplets. Je fais la gigue métis que j'ai vu danser chez mes grands-parents aux veillées du Jour de l'An. Les autres choisissent d'imiter l'allure, le comportement de voisins et de vieilles tantes et d'oncles. Le tout est très amusant. C'est lorsque mon grand-frère décide d'imiter notre papa; sa démarche, son regard, ses gestes et sa voix d'une exactitude que nous pensons rentrer à la maison et ce au plus vite. Que le temps passe! La célébration de mon anniversaire de naissance en pleine nature me rend réellement heureuse et enfin vraiment confiante que cette année sera chanceuse.

France Lemay
Club Éclipse '79

Le pouvoir des consommateurs de l'âge d'or, savoir se protéger

Avez-vous déjà reçu un coup de téléphone pour vous dire que vous aviez gagné un prix? Vous êtes-vous déjà demandé comment rayer votre nom des listes de publicité directe? Avez-vous déjà reçu dans le courrier une carte vous informant que vous aviez gagné une loterie.

Si vous répondez oui à l'une de ces questions, réservez-vous une place à une conférence organisée par votre groupe d'aînés qui a pour titre «Le pouvoir des consommateurs de l'âge d'or, savoir se protéger». Cette conférence est offerte gratuitement par Consommation et Corporations Manitoba dans un rayon de 60 km autour de Winnipeg.

Vous apprendrez à vous protéger en tant que consommateurs, à reconnaître les escroqueries, à vous affirmer comme consommateurs et à savoir où trouver de l'aide.

Pour vous inscrire à une conférence, adressez-vous à la directrice du Programme de bénévolat, Consommation et Corporations Manitoba, 405, Broadway, bureau 1034, Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6. Vous pouvez composer le 945-4421 (à Winnipeg) ou (sans frais) 1 800 282-8069, poste 4421.

Raccrochez tout simplement ou fermez la porte

Quand vous recevez un coup de téléphone d'une personne qui vous offre des affaires fabuleuses au téléphone, le meilleur moyen de s'en débarrasser est souvent de raccrocher. N'invitez pas les vendeurs à domicile si vous ne voulez pas écouter leurs boniments. Si vous vous trouvez aux prises avec un télé-vendeur ou un vendeur à domicile, posez-vous les questions suivantes :

Le vendeur veut-il faire vite pour que je ne perde pas une bonne affaire? Promet-il peu de risques et des grands profits à court terme? Veut-il que je verse de l'argent pour recevoir un cadeau?

Si vous répondez oui à l'une de ces questions, il se peut que vous ayez affaire à un escroc.

Information tirée du Journal des aîné(e)s.

Les clubs vous informent...

CLUB ÉCLIPSE '79

Les lumières de fête seront illuminées au Club éclipse '79, 255 , avenue de la Cathédrale (coin Langevin) le dimanche 16 mars à 19 h. Il y aura musique, danse, chants, jeux, bon nombre de prix d'entrée, bonne compagnie et bon goûter.

Invitation spéciale aux intéressés à cette soirée récréative.

Entrée 5 $

CLUB DE L'AMITIÉ DE LA BROQUERIE

Les gagnants du tirage de Noël du Club de l'Amitié de La Broquerie qui a eu lieu le 1er décembre 1996.

1er prix :
Albert Laramée 500 $

2e prix :
Hélène Poiré 300 $

3e prix :
Doreen Sim 100 $

4e prix :
Sylvie Boisjoli 100 $

LA CHORALE DES JOYEUX TROUBADOURS

La chorale des Joyeux Troubadours qui est composée d'aîné(e)s de Saint-Boniface, du Parc Windsor et de Saint-Vital chantait la joie de vivre durant la semaine du Festival du Voyageur.

Ils se sont rendus dans les résidences d'aîné(e)s qui ne pouvaient pas participer aux différents relais soit à cause de leur âge avancée ou de leur état de santé.

Sous la direction de Léo Girard, accompagnée au piano par Jeannine Ruest, La Chorale des Joyeux Troubadours offrait une variété de chants folkloriques. Il y avait une belle ambiance.

Ils ont été accueillis aux résidences du 101, rue Marion et du 875, chemin Élizabeth. Aux soins de jour pour aîné(e)s du Centre Taché ainsi que le Groupe d'amis du Centre Taché. En voyant la participation, les visages, souriants; c'était un plaisir immense de venir égayer leur journée.

Hélène Trudel



RENDEZ-VOUS DES VIEUX AMIS '97

Le 10 février 1997

Encore une fois environ 450 aînés se sont rendus au Rendez-vous des Vieux Amis. La salle était déjà remplie à 10 h 30 et la température était plaisante. Je profite de cette occasion pour remercier nos artistes Hervé Chartrand et ses danseurs de danses carrées. Nos musiciens Émile Lavallée au violon, Gilbert Vandale et Émile Fontaine à la guitare, Simone Gosselin au piano et à l'accordéon ont accompagné tous ces bons artistes. Raphaël Vincent et ses «cloggers» qui nous reviennent depuis 5 ans. Gilbert Vandale a aussi interprété des bonnes chansons «cowboy» en français et sans oublier Madame Florette Vincent-Boulet qui a été bien appréciée avec ses chansons folkloriques. Nous avions aussi Ted Kernaski avec ses danseurs de danses carrées qui a présenté un spectacle différent et bien plaisant.

Ce fut un plaisir pour moi et Priscilla Chaudouet d'apprendre que Florette et Simone sont devenues de très bonnes amies et qu'elles veulent continuer à chanter et à aller dans les foyers d'aîné(e)s.

Nous avions quelques visiteurs de la Saskatchewan parmi nos invités. Ils ont bien aimé notre relais Rendez-Vous des vieux amis ainsi que le Festival du Voyageur. Ça nous a fait plaisir que l'un de nos visiteurs ait gagné un prix lors de notre tirage. Voici la liste des gagnants du tirage que l'on a fait comme prélèvement de fonds pour la FAFM.

Remerciements et dons:

1er prix : donné par la Caisse populaire de Lorette et gagné par Madeleine Gaudry de Saint-Laurent
2e prix : donné par la FAFM et gagné par Hélène Marchildon de Zenon Park, Saskatchewan
3e prix : donné par le Festival du Voyageur et gagné par Simone Gosselin de Saint-Malo.
4e prix : donné par la Caisse populaire de Lorette et gagné par Emma Trudeau d'Île-des-Chênes.

Un gros merci à tous nos bénévoles et à tous nos commanditaires. Ce fut un plaisir de travailler en groupe. Souhaitons que nous pourrons nous revoir l'an prochain! Un merci tout spécial à toute l'équipe de CKSB et à Vincent Dureault, l'animateur d'Ici-midi.

Alma Desautels et Priscilla Chaudouet

Nécrologie



Arthur d'Eschambault

Le 17 février 1997, Arthur d'Eschambault, après une longue maladie, est décédé en paix à l'âge de 65 ans à l'Hôpital Saint-Boniface, entouré de l'affection de sa famille. Que le Seigneur l'accueille dans son royaume.

Arthur était un homme généreux, patient, affectueux, qui s'est dévoué sans compter pour sa famille, sa communauté, son entreprise. Il s'est joint à la société de son père et devint président de D'ESCHAMBAULT TRAVEL en 1971. Il fut co-fondateur est président de l'Alliance canadienne des agents de voyage (ACTA), ainsi que conseiller de l'INTRA.

Il consacra ses efforts et son talent aux personnes et aux causes qu'il embrassa, soit comme président du Festival du Voyageur; ou directeur fondateur du Centre des Congrès; ou encore comme membre d'une foule de comités et de conseils (Club des Hommes d'Affaires, Club La Vérendrye, Skal Club, pour n'en nommer que quelques-uns). On lui sera toujours reconnaissant du rôle qu'il a joué dans l'Association des Canadiens-Français, laquelle donna à la communauté sa première école de langue française, l'École Lacerte.

Comme passionné de la vie au grand air, il participa activement à La Vérendrye Game and Fish Association et à la Manitoba Gun Dog Association. Il communiqua son amour de la nature à tous ceux qui l'ont connu. Son esprit continuera longtemps à planer sur Delta Marsh, Echo Lake et surtout à son chalet au Lac du Bonnet.

Son père, Henri, le prédécéda en 1971. Il laisse pour le pleurer Thérèse (née Chabot), sa bien-aimée épouse pendant 45 ans; ses fils: Denis (Barbara Tascona); Roger (Renée-Lou Lovell); ses filles: Diane (Wayne Kindret), Nicole (Raymond Buissé), et Rachel (Gary Volk); ainsi que ses petits-enfants: Danielle, André, Nathalie, Joelle, Henri et Arthur. Lui survivent aussi sa mère, Jeanne (née Béliveau) âgée de 100 ans; son frère Gilbert (Elsie); de nombreux amis de la famille et son personnel loyal de D'ESCHAMBAULT TRAVEL.

La famille désire remercier de leur compassion et de leur bienveillance toutes les infirmières et le personnel de l'Unité des soins palliatifs de l'Hôpital Saint-Boniface, ainsi que les bons donneurs de soins de Sécure Âge.

Les funérailles ont eu lieu à 14 h le vendredi 21 février 1997 à la Cathédrale de Saint-Boniface. La cérémonie pris fin à l'église. La crémation et la mise en urne de la dépouille mortelle auront lieu à une date ultérieure dans la P.W. Lavack Columbarium, au cimetière Saint-Boniface.

Au lieu de fleurs, vous pouvez faire des dons à la Fondation de recherche de l'Hôpital de Saint-Boniface, ou à la Société canadienne du cancer (Direction du Manitoba), 193, rue Sherbrook, Winnipeg R3C 2B7.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, tél.: 233-4949 ou sans frais au 1-888-233-4949.

Développement et Paix dans l'Ouest

Améliorer les services en français

La fin de semaine du 14 au 15 février dernier, se déroulait à Saint-Boniface, une importante réunion de francophones de l'Ouest canadien, des bénévoles pour la plupart, de l'organisme Développement et Paix. Sous le thème *En français, ça se fait*, cette rencontre a rassemblé quelque 25 membres, de Winnipeg à Vancouver, représentant plusieurs diocèses francophones, de Saint-Boniface à Grouard-Mclennan.



Les participants et participantes à la réunion des francophones de l'Ouest de Développement et Paix à Saint-Boniface.

L'objectif de la rencontre était de discuter d'un meilleur accès aux services en français pour les membres de Développement et Paix, de voir à mieux articuler des services déjà existants et à discuter des possibilités d'établir un meilleur réseau de communication entre les francophones de l'Ouest et le secteur français de l'organisme.

La réunion avait été planifiée par un sous-comité du conseil diocésain de Saint-Boniface, secteur francophone, sous la présidence de Louis Laurencelle et de quatre autres membres.

Les membres réunis estiment que la rencontre a atteint les objectifs visés et vont publier un rapport détaillé de l'essentiel des échanges fructueux de la fin de semaine, pour les membres réunis. Ils ont convenu, également, de se rencontrer de nouveaux, dans deux ans pour faire le point des progrès accomplis, organiser des sessions de formation, et dans le but de raffermir la concertation.

La permanence de Développement et Paix était représentée par l'animatrice de l'organisme pour le Manitoba, Lorraine Dumont, par le directeur du secteur français, Raymond Levac et le coordonnateur de la programmation des services français, Normand Brault.

L'Organisation catholique canadienne pour le Développement et Paix, qui célèbre cette année son 30e anniversaire, est l'organisme officiel de l'Église canadienne de solidarité avec les pays du Sud.

Hubert BALCAEN

Chronique religieuse

Pardonner à la perfection



Marie-Hélène DUVAL
Laïque

Ce serait si facile de s'entendre avec les autres s'ils étaient parfaits! Je n'en suis pas si sûre. Même si cela arrivait, le résultat ne serait pas garanti pour autant!

Jésus était un homme parfait. Pourtant, cela n'a pas empêché des gens de le détester et de tout faire pour s'en débarrasser!

En fait, la perfection n'est pas de ce monde et peut difficilement y rester... à moins d'être un Dieu si aimant qu'Il trouve malgré tout le moyen de demeurer présent au cœur de nos intolérances.

Si ce n'est pas la perfection qui assure la qualité d'une relation, serait-ce le pardon?

Le pardon fait difficulté. Il y a tant de choses inacceptables, tant d'insanités. On ne peut pas tout pardonner, le monde serait en danger!

Pardonner ce n'est pas laisser faire! C'est recommencer à aimer sans laisser l'autre me posséder.

Pardonner ce n'est pas laisser prendre! C'est recommencer à donner sans laisser l'autre me voler.

Pardonner ce n'est pas laisser dire! C'est recommencer à écouter sans laisser l'autre en abuser.

Pardonner ce n'est pas laisser croire! C'est recommencer à me révéler sans trahir ma vérité.

Pardonner ce n'est pas oublier! C'est se rappeler et recommencer quand même.

Pardonner, c'est recommencer... sans laisser le mal triompher.

L'amour n'est pas fait de perfection. L'amour est relation. L'amour est fait de pardon. L'amour, c'est quand Dieu s'en mêle et vient enseigner à pardonner ce qui, immanquablement, doit arriver entre deux êtres inachevés. L'amour, c'est Dieu présent dans une relation, c'est Le laisser s'en mêler.

L'amour, c'est accepter qu'on ait des choses à me pardonner. C'est accepter que l'autre aura besoin de mon pardon. C'est encore plus beau que la perfection!

Si j'aime Dieu, ce n'est pas tant pour sa Perfection, que pour son Pardon qui me permet de... recommencer et, par Lui, de ne jamais cesser d'exister. Si j'aime l'autre, ce n'est pas tant pour ce qu'il peut me donner que pour ce qu'il est capable de me pardonner.

Pardonner, c'est laisser l'autre exister aussi longtemps que je suis prête à recommencer. Aimer l'autre, c'est m'exposer à son pardon.

C'est si important le pardon, que Jésus en a fait un sacrement, un signe de sa présence que nous n'approchons pas souvent...

Gens d'ici

Ginette Lussier veut donner de l'espoir aux jeunes

Le partenariat entre le collège Louis-Riel, la Caisse populaire de Saint-Boniface, l'Hôpital général Saint-Boniface, le Foyer Valade et le Centre Taché vient de franchir une nouvelle étape avec l'embauche d'une coordonnatrice, Ginette Lussier.

À son poste depuis le 6 janvier, Ginette Lussier doit permettre aux étudiants du CLR qui le désirent d'œuvrer pour les institutions partenaires. «Nous voulons sensibiliser les élèves aux professions dans les domaines de la santé et des finances, explique-t-elle. On veut également faciliter une transition harmonieuse des jeunes vers le monde du travail.»

Rendu possible grâce à une subvention du ministère fédéral du Développement des ressources humaines, le nouveau poste donne la chance aux étudiants d'en savoir plus sur les tendances du marché du travail. Selon le directeur du collège Louis-Riel, Léo Robert, ce partenariat permettra aux étudiants de profiter d'une expérience en milieu de travail, dit-il. Les jeunes pourront décider par eux-même, quel travail ils voudront faire plus tard.»

Selon Ginette Lussier, le projet de partenariat veut également encourager les participants à s'épanouir pleinement en français. «Nous voulons démontrer aux jeunes qu'il est possible de travailler en français», indique-t-elle.

Ayant travaillé pour l'entreprise Petland de Winnipeg pendant sept ans, Ginette Lussier constate que son emploi actuel lui apporte beaucoup de satisfaction personnelle. «C'est très motivant de pouvoir créer des liens entres les membres de notre communauté, dit-elle. Si ces projets donnent le goût à des jeunes de travailler dans les hôpitaux ou au sein du Caisse populaire, j'aurai réalisé mes objectifs», mentionne celle qui veut aussi «donner de l'espoir aux jeunes face à l'avenir.»

Mère d'un garçon de cinq ans, elle a quitté un emploi régulier pour travailler à son propre rythme. «Grâce à mon nouveau travail, je peux enfin voir grandir mon garçon.»

Marc-Éric BOUCHARD

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

M.S.

SOCIÉTÉ

Sept millions $ de plus pour l'alphabétisation

Comprenez-vous ce que vous lisez?

La nouvelle est passée inaperçue pour beaucoup de monde, mais pas pour Murielle Gagné-Ouellette. Présidente de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français, la directrice générale de Pluri-elles se félicite en effet d'une des dispositions du budget fédéral déposé le 18 février.

«Paul Martin a annoncé qu'il injectait sept millions $ de plus pour l'alphabétisation, dit-elle. Et ce n'est pas ponctuel: cet argent-là, on l'aura les années suivantes aussi!» Les organismes seront maintenant invités à discuter avec le Secrétariat national à l'alphabétisation afin de voir «comment cet argent pourra être dépensé de façon efficace».

Pourquoi fournir plus d'argent aux organismes qui se dévouent pour l'alphabétisation? «Parce que, rappelle Murielle Gagné-Ouellette, les enquêtes effectuées au cours des dernières années démontrent que de plus en plus de Canadiens ont du mal à lire. Une enquête internationale menée en 1994 a révélé que le taux d'alphabétisation est très bas au Canada.»

En 1989, une enquête avait permis de savoir que 29 % des Franco-Manitobains étaient analphabètes. Dans l'étude de 1994, on a cherché à mesurer le degré de compréhension des gens quand ils lisent des phrases plus ou moins complexes. On a donc divisé la compréhension en cinq niveaux.

Selon cette étude, 25 % des francophones canadiens, comparativement à 13 % des anglophones, «ont un niveau 1 d'alphabétisation». Ce qui signifie, par exemple «qu'ils ont de la difficulté à décoder la posologie d'un médicament. Ils ne peuvent pas déterminer la dose exacte de médicament à donner à un enfant.»

Un autre 27 % de francophones a une compréhension de niveau 2; ils ne peuvent donc pas se servir de textes simples. Or, lance Murielle Gagné-Ouellette, «pour progresser dans la vie, il faut au moins se situer au niveau 3, là où les gens sont capables, par exemple, de faire la nuance entre quatre différentes critiques d'un film. Si plus de la moitié des francophones ne se rendent pas là, il faut faire quelque chose!»

Chez les francophones du Manitoba, rappelle-t-elle, le fait que les adultes d'aujourd'hui n'aient pas pu fréquenter d'écoles françaises explique la faible compréhension de plusieurs. «On parle ici de bilinguisme soustractif», rappelle-t-elle. L'enquête démontre ainsi que les francophones qui ont répondu aux questions en anglais n'ont pas mieux réussi. Bref, les francophones «assimilés» ne seraient pas plus compétents dans leur deuxième langue que dans leur langue maternelle. Ils perdent sur les deux tableaux! Mais il y a de l'espoir: «Il semble que chez les plus jeunes, scolarisés en français, il y ait une nette amélioration.»

À Pluri-elles, il y a déjà six ans que le Centre alpha permet à des francophones de se réapproprier leur langue. Le Centre de Saint-Boniface et celui de Saint-Malo rejoignent environ 100 personnes par an, estime Murielle Gagné-Ouellette, grâce à différents programmes d'alphabétisation et de refrancisation... deux mots qui veulent souvent dire la même chose pour les Franco-Manitobains, croit-elle.

photo: Sylviane Lanthier

Murielle Gagné-Ouellette et Berthe Lajoie: alphabétiser, c'est aussi refranciser.

De plus en plus, les organismes d'alphabétisation travaillent auprès des familles. «À Saint-Laurent, on a mis en place un projet pilote de partenariat en refrancisation familiale. Tout le monde est impliqué: les parents, la paroisse, les aînés, la division scolaire, le comité culturel. On a engagé des coordonnateurs dans la communauté, on a formé un club de rencontre. La dernière fois, il y avait 50 personnes âgées de trois à 70 ans.»

Mais Murielle Gagné-Ouellette ne peut s'empêcher d'être inquiète: «On a convenu avec la ministre (la sénatrice Joyce Fairbairn) de réaliser un plan d'action pour dépenser les 7 millions $ de la meilleure façon possible. Seulement, l'alphabétisation, ça touche souvent la formation professionnelle. Et si la formation professionnelle est dévoluée aux provinces sans garantie pour nous, et surtout pour les minorités, ça devient très dangereux dans l'avenir...»

Sylviane LANTHIER

Le grand bonheur de Berthe Lajoie

À 55 ans, Berthe Lajoie a de bonnes raisons d'être fière d'elle. Tous les mardis matins, elle se rend au Centre alpha de Pluri-elles. Et là, en compagnie d'une bénévole, elle apprend le français. En cinq ans, dit-elle, elle a été très fidèle à ce rendez-vous hebdomadaire: «J'ai peut-être manqué deux séances!»

Cette mère de quatre enfants a eu une vie bien ordinaire. Mariée, elle a travaillé pour aider à soutenir sa famille en même temps qu'elle élevait ses enfants, à Richer. Mais elle avait un regret: celui de ne pas avoir terminé ses études secondaires. «Je pouvais lire en français, mais souvent, je ne comprenais pas ce que je lisais. Et j'avais envie de comprendre! On ne peut pas répondre à quelque chose si on ne sait pas ce qu'on lit!

«Quand j'étais petite, mon père me disait: une femme n'a pas besoin de ça, l'éducation. Une femme, ça élève ses enfants à la maison.» Mais Berthe Lajoie s'est bien vite rendue compte que de nos jours, savoir lire et écrire, c'est important... même pour les femmes!

«Mes enfants ont tous "gradué", dit-elle. Et quand ma plus jeune était en dernière année du secondaire, j'ai pensé que moi aussi je pouvais faire quelque chose.» Une blessure à l'épaule l'empêchant de poursuivre son travail à la Villa Youville, Berthe Lajoie décide de suivre des cours de secrétariat à Steinbach. Et c'est un stage qui, par hasard, l'amène chez Pluri-elles.

«Ici, elles m'ont demandé si j'aimerais ça, améliorer mon français.» Et non seulement Berthe Lajoie peut-elle maintenant lire en français, mais elle a aussi pris confiance en elle. Depuis trois ans, elle siège au conseil d'administration de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français. «Je suis bien accueillie à la Fédération. Et quand tu parles, ton opinion est valorisée.

«Sans Pluri-elles, dit-elle, je ne serais pas où je suis. Pluri-elles me donne beaucoup de support. Si j'ai besoin de quelque chose, de n'importe quoi, les employées sont toujours là pour m'aider.»

Reste qu'il faut du courage et de la persévérance pour accomplir un pareil chemin, un petit pas à la fois. «C'est sûr qu'il faut le vouloir, lance Berthe Lajoie. Mais je ne suis pas le genre de personne qui reste à la maison. Par exemple, j'ai toujours fait du bénévolat. Je trouve que le bénévolat, ça améliore ton cœur. Et aujourd'hui, je dis: si tu veux t'améliorer, si tu veux apprendre ou réapprendre ta langue, viens avec moi. Moi, je sais où aller!»

Ces rencontres du mardi se termineront-elles un jour? Y aura-t-il un moment où Berthe Lajoie se sera suffisamment améliorée? «Non! répond-elle sans hésiter. Y'a pas de fin aux mardis. Il y aura toujours quelque chose à apprendre.»

Elle travaille maintenant à la cafétéria du Collège universitaire de Saint-Boniface. «Souvent, à l'ouvrage j'entends des mots que je ne connais pas. Je les écris et je me dis: faut que je leur demande, à Pluri-elles, ce que ça veut dire. Et c'est l'fun! Je me dis: j'ai appris ça de plus cette semaine.»

Allô!

Si tu regardes autour de toi, tu verras qu'il y a un peu partout des drapeaux, des fanions, des bannières. À quoi servent ces drapeaux? D'où viennent-ils? Je t'en parle aujourd'hui. Et je t'invite à participer à mon concours!

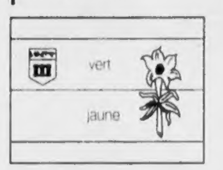
Bicolo

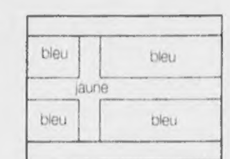
Le Club de Bicolo

Des drapeaux à toutes les sauces

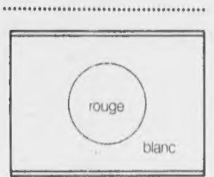
Les drapeaux existent depuis plus de 2 000 ans. Ils servent souvent à identifier les pays, les provinces et les états. Des villes, des organisations sociales ou sportives ont souvent leur drapeau. Savais-tu que les drapeaux ont aussi un langage? Pense au drapeau blanc: celui qui le porte est un messager de paix. Les marins utilisent des drapeaux pour envoyer des messages aux autres navires. En course automobile, l'équipe du coureur emploie aussi différents drapeaux pour lui envoyer des messages.

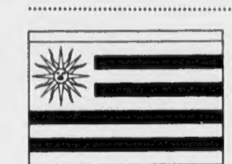
Colorie les drapeaux tel qu'indiqué. Écris sous chacun le nom du bon pays, état ou province.

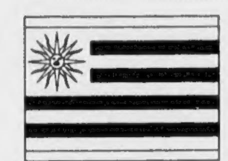




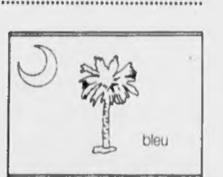
....

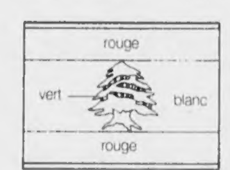




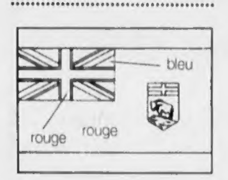


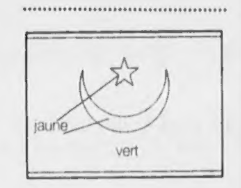
....





....





....

Saskatchewan
Manitoba
Caroline du Sud
Uruguay
Suède
Mauritanie
Liban
Japon



Voici un blason. Il y a 600 ans, les rois, les nobles et les chevaliers avaient tous leurs blasons, leurs drapeaux, leurs fanions aux couleurs de leurs armoiries. Les armoiries, c'était un dessin qui identifiait chaque famille. Il était aussi accompagné d'une devise (Le Canada a une devise: D'un océan à l'autre).

Un noble utilisait ses armoiries partout: il y en avait sur sa vaisselle, sur les portes de sa maison, sur les drapeaux qui flottaient au château. Les armoiries étaient utiles parce qu'elles permettaient d'ientifier les gens. À la guerre, un chevalier portait ses armoiries pour que les autres sachent qui il était. Sinon, sous leur armure de métal, les chevaliers se ressemblaient tous!



Blason des meuniers





Voici les armoiries du Swaziland, un pays d'Afrique. Le bouclier et les pagaïes, au centre de l'écu, sont repris dans le drapeau.

Reproduis ce blason en plus grand et utilise-le pour le concours.

Concours

Des armoiries pour ta famille

Ces deux dernières semaines, je t'ai proposé de faire ton arbre généalogique et d'écrire une histoire sur ta famille.

As-tu appris des choses passionnantes? **Invente maintenant des armoiries pour ta famille**.

Tu peux les dessiner dans le blason ou dans le drapeau ci-contre. Tu dois aussi *m'expliquer ce que ton drapeau signifie* et *inventer une devise* pour ta famille.

Dessine les armoiries et fais-moi parvenir ta participation au concours **au plus tard le vendredi 28 mars** en utilisant le coupon fournis plus bas.

Et si tu as écrit une histoire sur ta famille la semaine dernière, tu peux me l'envoyer aussi.

Bonne chance!

COUPON DE PARTICIPATION

Concours Des armoiries pour ma famille

Prénom: ____________________

Nom: ____________________

Adresse : ____________________

Ville/village: ____________________

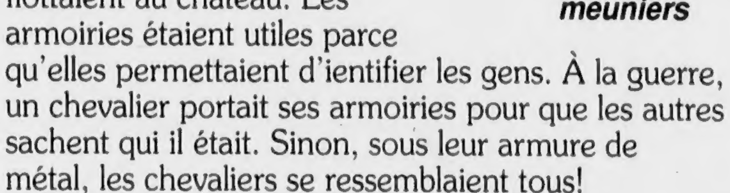
Code postal : ____________________

École: ____________________

Classe : ____________ Âge: ________

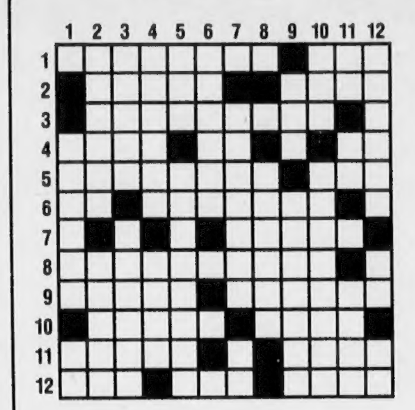
N° de membre Club de bicolo: ____________

Reproduis ce drapeau en plus grand et utilise-le pour le concours.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 63



HORIZONTALEMENT

1- Roi de Sparte. — Ainsi.
2- Instruction. — Fruit.
3- Allure vive et piquante.
4- Paysage. — Inf. — Petit cube.
5- Rendra creux. — Ramification du bois des cerfs.
6- Note. — Circonspect.
7- Liquide excrémentiel.
8- Respirèrent en ouvrant convulsivement la bouche.
9- Greffée. — Unité de volume pour le bois de chauffage (pl.).
10- Sentier. — Du verbe être.
11- Onguent qui a pour base la cire et l'huile. — Peur.
12- Roi de Juda. — Ville des Pays-Bas. — Sillage d'un navire.

VERTICALEMENT

1- Copiste et greffier chez différents peuples. — Adv. de lieu.
2- Femme d'Orgon, dans le Tartuffe de Molière. — Très petits golfes.
3- Troupe de chiens de chasse. — Rapportera textuellement ce qu'un autre a dit.
4- Comédien. — Fleuve de Sibérie.
5- Souverain. — Seule.
6- Douze mois (pl.).
7- Fausses doctrines. — Largeur d'une étoffe.
8- Jugement de certains tribunaux administratifs.
9- Temple japonais. — Nom vulgaire du genre berberis.
10- Romancier français. — Placera au centre.
11- Terminaison de verbe. — De la gamme. — Fils d'Isaac.
12- Plante potagère. — Carte à jouer. — Chiffres romains.

RÉPONSES DU N° 62



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	T	I	Q	U	E	T	T	E	■	A	D
2	T	I	T	U	S	■	U	R	A	N	I	E
3	I	R	A	I	T	■	D	O	L	E	■	T
4	R	■	L	■	E	C	O	L	I	E	R	E
5	E	T	I	E	R	■	R	E	N	■	E	N
6	R	I	E	N	■	G	■	R	G	■	U	T
7	■	E	N	T	R	E	S	■	■	U	N	I
8	C	R	■	E	U	R	O	P	E	■	I	O
9	E	C	A	R	T	E	R	O	N	S	■	N
10	R	E	■	I	■	N	I	T	R	E	S	■
11	A	R	D	E	N	T	E	■	U	R	E	S
12	T	■	E	Z	E	■	S	U	E	T	T	E

LE SAVIEZ-VOUS?

Trouvez les expressions qui répondent aux définitions suivantes. Toutes les expressions ont un lien à l'astronomie.

1. Être distrait, hors de la réalité.
2. Chercher une place bien en vue, de laquelle on retire certains avantages.
3. Dormir en plein air.
4. Arriver inévitablement.
5. Demander, promettre l'impossible.
6. Être né sous le signe de la chance, avoir la bonne fortune.
7. Femme d'une grande beauté.
8. Être dans une mauvaise disposition d'esprit, de mauvaise humeur.
9. Un restaurant de grande classe.
10. Les premiers temps du mariage.
11. Vouloir une chose impossible.
12. Personne en voie de devenir célèbre.
13. L'Asie, l'Orient.

Réponses:

1. Être dans la lune.
2. Chercher sa place au soleil.
3. Dormir à la belle étoile.
4. Arriver comme mars en carême.
5. Demander la lune.
6. Être né sous une bonne étoile.
7. C'est une Vénus.
8. Être mal luné.
9. Un restaurant cinq étoiles.
10. La lune de miel.
11. Vouloir prendre la lune avec ses dents.
12. Étoile montante.
13. Pays du soleil levant.

Compilé par Anie CLOUTIER

Sources: Le Petit Robert, Le Petit Robert 2 et le Larousse.

Recette — Ragoût au four facile à faire

1 1/2 lb (750 g) de bœuf à ragoût maigre
Farine tout usage
1/4 de tasse (50 mL) d'huile végétale
1 tasse (250 mL) d'oignon tranché
1 boîte (10 oz/284 mL) de crème de champignons condensée
3/4 de tasse (175 mL) d'eau
2 tasses (500 mL) de carottes en morceaux
2 tasses (500 mL) de bouquets de chou-fleur
1 tasse (250 mL) de haricots verts coupés surgelés
1 tasse (250 mL) de lait évaporé
Sel et poivre

- Couper la viande en bouchées et enrober de farine. Dans un faitout, chauffer 3 c. à soupe (45 mL) d'huile à feu moyen-vif. Faire revenir la viande, en la répartissant. Retirer la viande et mettre de côté.
- Ajouter le reste d'huile dans le faitout et faire cuire l'oignon à feu moyen en remuant de temps en temps, jusqu'à ce qu'il soit tendre. Remettre la viande dans le faitout. Incorporer la soupe et l'eau en remuant. Cuire au four à 350°F (180°C), sans couvrir, pendant 1 heure, en remuant de temps en temps.
- Ajouter les carottes; couvrir et cuire 30 minutes. Incorporer le chou-fleur, les haricots et le lait évaporé en remuant. Couvrir et cuire 30 minutes ou jusqu'à ce que la viande et les légumes soient tendres. Saler et poivrer au goût.

Donne 6 portions.



Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Public Works and Government Services Canada

AVIS PUBLIC

TRANSFERT DE LOGO ET DE MOT-SYMBOLE

Le 7 mars 1997, le gouvernement du Canada effectuera le transfert de propriété du logo et du mot-symbole du Groupe Communication Canada (GCC), un organisme de service spécial de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, à la St. Joseph Corporation. À compter de cette date, le logo et le mot-symbole seront utilisés par le Groupe Communication Canada Inc./Canada Communication Group Inc., membre de la St. Joseph Corporation, pour son propre compte et non en tant qu'agent du gouvernement du Canada.

Canada

Les Petites ANNONCES



Nombre de mots	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Nombre de semaines									
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1-800-523-3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. E.B.
850-

COUPLE BRICOLEUR: travail d'équipe. 25 ans d'expérience. Rénovation intérieure, décoration, peinture, etc. 25 $ de l'heure ou contrat. Émile ou Eliana 1–204–427–2309.
851-

LA GARDERIE FAMILIALE «Chez Tante Ida» accueillerait un enfant de 2 ans et plus maintenant ou en septembre. 233–9381.
853-

GARDERIE FAMILIALE au Parc Windsor: à une ou deux ouvertures à temps plein, pour enfants âgés de 6 mois à 5 ans. Déjeuner, dîner et goûter servi. Grand parc derrière ma cour. Non fumeuse. Appelez Lise au 231–3624.
855-

JOCUS: cherche des conseillères bilingues dans tout le Canada. Compagnie qui offre plus de 300 jouets et bricolage. 70 % à moins de 15 $! Rencontres et vente de catalogue. Appelez Stella au (204) 233–4063.
856-

BONNE D'ENFANTS: recherchée pour une famille avec trois enfants à Churchill (au nord du Manitoba). Débutant en mai ou juin jusqu'à la fin novembre. Non fumeur. Trois références requises. Composez le 1–204–675–8878 ou envoyez correspondance à Louise, C.P. 1031, Churchill (Manitoba) R0B 0E0.
857-

RECHERCHE

LES JARDINS SAINT-LÉON: recherchent des employés de 16 ans et plus. Qualités requises: extraverti, dynamique, service à la clientèle, permis de conduire et expérience en horticulture serait un atout. Envoyez votre curriculum vitae en français et trois références au 371, Place Cabana, R2H 0K3. Seulement les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.
831-

JE CHERCHE à compléter la collection des livres Delly. Appellez Flora au 235–0243.
848-

JE CHERCHE une compagne pour pélerinage en Israël. 257–3021.
849-

À LOUER

À LOUER: 201, Des Meurons. Grand appartement d'une chambre à coucher. Grand débarras, lave-vaisselle, air climatisé, système de sécurité, grand patio. Libre le 1er mars. 450 $ stationnement inclu. 237–6428 ou 228–3346.
836-

À LOUER: Saint-Boniface. 505, Ritchot. Appartement de 2 chambres à coucher. Sécurité, air climatisé. Libre le 1er mars. 465 $. Tél.: 233–0961.
837-

À LOUER: Boulevard Provencher. Appartement d'une chambre à coucher. Tout inclu. 1er avril ou plus tôt. 237–5429 après 17 h.
852–

MAISON À LOUER: 2 chambres à coucher au premier et 1 chambre à coucher et salle récréative au sous-sol. Grande cuisine avec coin pour petit déjeuner. Cour privée avec terrasse. Stationnement et services inclus. Pour le 1er avril. 771–6964 ou 256–2911.
854-



À VENDRE: Très belle robe de mariée en chanteung, grandeur 11-12, excellente condition, prix à discuter. Appelez au 233–2331.
847-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TAYLOR • McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au bureau municipal de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires
360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man.) R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

Vous avez des commentaires ou des événements à signaler? Vous déménagez?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

LA LIBERTÉ
Le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Pharmacie St-Pierre
Village de Saint-Pierre-Jolys

SERVICES

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au 433-7257
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351

针灸药



MARTIN JOYAL
D.Ac., D.M.C.
Médecine chinoise
herbes · acupuncture
492, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B7
Tél.: (204) 957-7087

Recyclez ce journal!

SERVICES

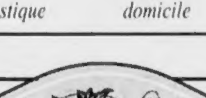


Appareils Provencher Appliances
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921



CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUELS
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018
Heures d'ouverture normales:
de 9 h 30 à 18 h
du lundi au samedi

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*





- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 520
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerces, etc.

Cet espace est à votre disposition!

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux
Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

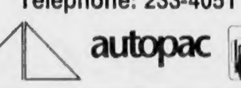
Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



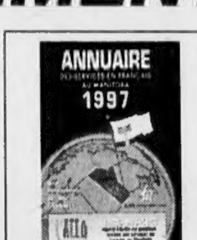
Encouragez nos annonceurs!

Abonnez-vous à LA LIBERTÉ et obtenez GRATUITEMENT



un laissez-passer familial *(2 adultes, 2 enfants)* **au marais Oak Hammock**

et



L'annuaire des services en français 1997

Valide pour les nouveaux abonnements seulement.

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté. Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ❏	32,10 $ ❏	125 $ ❏
2 ans	51,30 $ ❏	58,85 $ ❏	250 $ ❏

Nom: ____________________

Adresse: ____________________